

# LE P'TIT CAMBAIS

Bulletin municipal de La Cambe 2020

N°25





n° 18

# Le P'TIT CAMBAIS



Bulletin Municipal de La Cambe

Décembre 2013



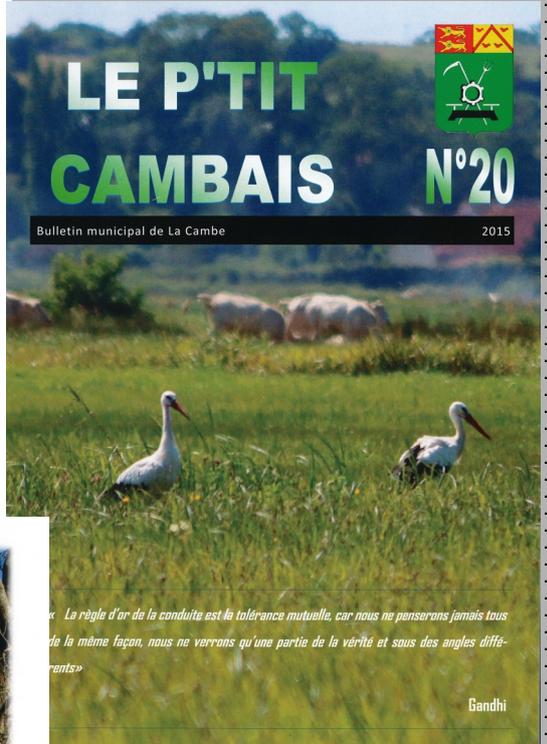
n° 19

# Le P'TIT CAMBAIS



Bulletin Municipal de La Cambe

Décembre 2014



# LE P'TIT CAMBAIS



N°20

Bulletin municipal de La Cambe

2015

« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents »

Gandhi

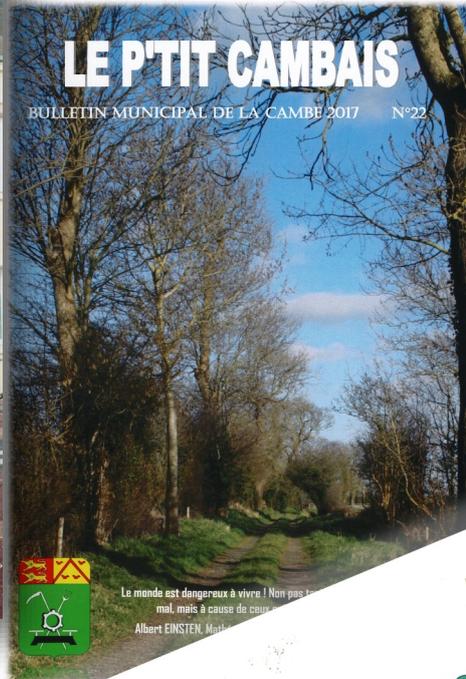


# LE P'TIT CAMBAIS

N°21

Bulletin municipal de La Cambe 2016

« La nature est un beau livre, ouvert aux regards de tout le monde ; malheureusement, il en est peu qui le lisent et encore moins qui le comprennent »  
Jean-Napoléon Vernier (1807-1885)



# LE P'TIT CAMBAIS

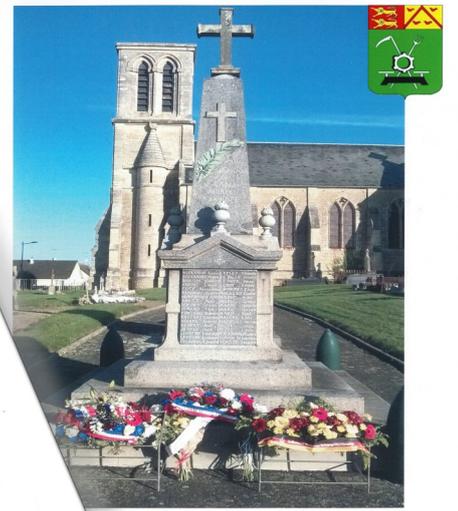
BULLETIN MUNICIPAL DE LA CAMBE 2017 N°22



Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause du mal, mais à cause de ceux qui le voient mal.  
Albert EINSTEIN, Mathématicien

# LE P'TIT CAMBAIS

Bulletin municipal de La Cambe 2018 N°23



« Honneur à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours soldat de l'idéal. »  
Charles de Gaulle (1890-1970) Discours devant le parlement à la chambre des députés, 6 novembre 1958



# LE P'TIT CAMBAIS

N°24



# LE P'TIT CAMBAIS



BULLETIN MUNICIPAL  
de LA CAMBE

N° 1 DÉCEMBRE 1983

Année 1983

1<sup>er</sup> P'tit Cambais

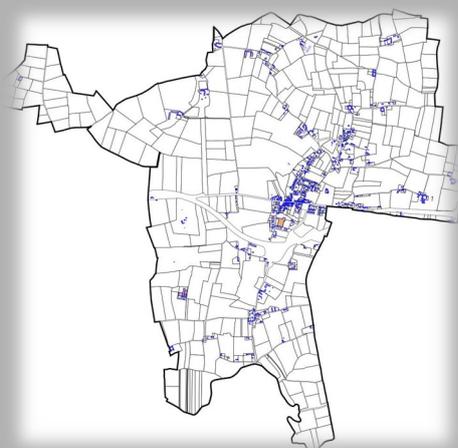
# SOMMAIRE

## Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Lundi et Mercredi  
de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30

Mardi, Jeudi et Vendredi  
de 9h00 à 12h00

Site : [www.lacambe.fr](http://www.lacambe.fr)



### Comité de rédaction

Bernard LENICE,

La commission communication,

Christine PARIS, José Élan,

Marie-Annick WIEBER,

Stéphanie GORON,

M. et Me Fernand LAPERRUQUE,

Écurie JOLY et les présidents des associations cambaises.

Conception : Stéphanie GORON

Relecture : Christine PARIS et Muriel REVOL

Impression : Imprimerie Mag'Print à Coutances

Tirage : 350 Exemplaires

Éditorial du Maire	Page 4 et 5
État civil 2020	Page 6
Trombinoscope des élus	Page 7
Travaux 2020	Page 8
Mairie - Infos utiles	Page 9 à 13
À l'heure du Covid-19	Page 14
Commune fibrée	Page 15
Finances de la commune	Page 16
Devoir de mémoire	Page 17
Remise de décoration allemande	Page 18 et 19
La vie scolaire	Page 20 à 24
Médiathèque	Page 25
Camping des Pommiers	Page 26 et 27
La ferme de Beauvais	Page 28
Cimetière Allemand	Page 29
Les associations cambaises	Page 30 et 31
Portrait de cambais	Page 32 à 34
Mairie - informations	Page 35 à 37
Les médecins	Page 38
Nos commerçants et artisans	Page 39 et 40
Les nouveaux commerçants	Page 41 et 42
Hébergements	Page 43
Adresses & Numéros utiles	Page 44



MAIRIE de LA CAMBE - Rue Principale - 14230 LA CAMBE

Tél : 02.31.22.71.86 Fax : 02.31.51.84.42

Mail : [mairie-lacambe@wanadoo.fr](mailto:mairie-lacambe@wanadoo.fr)

# ÉDITORIAL DU MAIRE

## 2020 Une année à oublier

Cambaises, cambais, chers amis,

À l'heure où j'écris ces lignes, six mois se sont écoulés depuis notre élection et c'est avec une joie et un enthousiasme démocratique appuyé que je vous adresse ces quelques mots.

Avant tout, je tenais à vous remercier pour la confiance que vous m'avez renouvelée lors des dernières élections en élisant au premier tour l'ensemble de la nouvelle équipe municipale que je vous présentais et qui m'a réélu Maire pour un troisième mandat.

Je souhaite aussi remercier les conseillers municipaux d'avoir accepté de donner de leur temps au service de tous. La mairie, c'est dans une commune, le lieu où flotte son drapeau et où s'inscrit sa devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Chacun d'entre nous représente notre bien commun le plus précieux, cette République, avec ses lois et ses valeurs fondamentales. Nous sommes élus pour servir le bien commun, nous devons être justes dans nos décisions, ce qui peut ne pas faire plaisir à tous. Vos élus seront dignes de la confiance que vous leur avez témoignée. C'est une belle et grande responsabilité.

Notre mission sera de poursuivre au cours des six prochaines années l'œuvre accomplie pendant les mandats précédents. Élu en mars, installée fin mai, notre nouvelle équipe municipale a dû faire face, dès son arrivée aux difficultés liées à la crise sanitaire, au déconfinement et s'est immédiatement mise au travail au service des cambais. Les commissions sont formées, la nouvelle municipalité est au rendez-vous et c'est donc, après un printemps municipal bousculé par la crise, que nous avons lancé les premières actions de notre programme.

L'épidémie « Covid-19 » et les conséquences sanitaires qui en ont découlé nous ont fait vivre une période inédite. La vie municipale est impactée : en conformité avec le principe de précaution, les réunions publiques ne peuvent

plus être organisées, et seuls les débats, en comité restreint, ont lieu. Avec les employés de la mairie, notre collectivité a assuré une gestion de crise marquée par des directives nationales en constante évolution qui rendaient complexe la mise en œuvre des décisions. Je tiens à rendre hommage au travail réalisé par l'ancienne et la nouvelle municipalité qui ont dû poursuivre leurs activités dans des conditions à la fois difficiles et par nature imprévisibles.

Cette crise sanitaire et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à La Cambe, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village. Nous devons donc, à tout moment, veiller au respect des protocoles et des consignes sanitaires, c'est le travail de la collectivité mais c'est aussi une responsabilité individuelle permanente.

Dans cette période difficile, cruelle et compliquée, notre besoin d'échanger, de bouger, de rire s'est terriblement fait sentir. Oui, nous avons eu beau nous connecter, regarder différents écrans, rien n'a remplacé ce contact avec les habitants, les amis et tous les autres.

Nous avons la chance d'habiter un village où la qualité de vie nous permet plus facilement d'adoucir les obstacles et de garder le moral en toutes circonstances. Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire, le gouvernement a décidé d'imposer une nouvelle période de confinement dès le 30 octobre jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, a minima. C'est une nouvelle épreuve qui nous attend et qui peut susciter de l'inquiétude. La rentrée à peine passée, l'automne est déjà là, nos vies sont toujours autant perturbées et notre village l'est aussi. L'épidémie ne faiblit pas et semble même s'amplifier sans que nous puissions la paralyser. Il faudra vivre encore quelques temps avec, en attendant que nos savants trouvent la parade à ce virus.

## ÉDITORIAL DU MAIRE

Cette année, à mon grand regret, le repas des aînés, les cérémonies de Noël et la cérémonie des vœux n'auront pas lieu, par prudence envers nos administrés. Nous aurons bien évidemment une pensée pour toutes les victimes mais aussi pour celles et ceux qui dans des moments d'incertitudes et de risques sont restés fidèles et dévoués à leur poste pour faire que la vie, certes confinée, puisse continuer. Il en est de même pour notre personnel communal qui n'a pas hésité à répondre présent quand nous avons eu besoin d'eux.

Pour le maire que je suis, j'ai vécu certainement les moments les plus difficiles mon engagement, impuissant souvent face à certaines demandes ne relevant pas de mon autorité mais tentant de trouver des solutions. En cette nouvelle mandature, la mairie sera plus encore, un lieu d'accueil et d'activités au service de tous. Nous souhaitons regarder l'horizon ensemble pour construire des alternatives éducatives, culturelles, sociales et citoyennes et à travers ces valeurs, nous veillerons à faire raisonner le partage, la solidarité, la citoyenneté, la tolérance, l'ouverture d'esprit, le lien social dans toutes nos actions. Essayons donc de construire ensemble un aujourd'hui solidaire qui pourrait être un meilleur demain. Le contexte de ces derniers mois vous donne peut-être des idées quant à l'avenir ? Faites-nous en part ! Nous voulons que notre commune, votre commune, appartienne réellement à ses habitants et réponde au mieux à leurs attentes, tout en conservant son identité et les valeurs qui doivent continuer à guider son action.

Après ces derniers mois troublants, période inédite et sombre à bien des égards, nous vous inviterons à reprendre un souffle vivifiant, à rejoindre de nouveaux horizons ardents et féconds. Nous devons ensemble, continuer à faire avancer le village et poursuivre les chantiers engagés, pour que La Cambe conserve le cap que nous avons fixé. Il nous faudra aussi remettre progressivement en marche la vie associative et la dynamique communale sans mettre en danger la santé de notre personnel et celle des usagers.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. En l'attente, il nous faut rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Nous pourrions ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise notre village.

Portez-vous bien et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.

Notre équipe est à vos côtés et au plus près de vos préoccupations.

Au plaisir de vous croiser à la mairie, dans nos rues ou au cœur des jolis hameaux de La Cambe.

Sincèrement vôtre, Bernard LENICE

## Un mot encore

Comme vous avez pu le constater, dans la nuit du 17 octobre, notre seule boulangerie a été victime d'un incendie. En attendant sa réouverture, la mairie a mis en place un distributeur de pains automatisé en espérant rapidement retrouver notre artisan.

## Pour terminer

Je ne m'étendrai pas sur les attentats odieux de Nice et le meurtre inqualifiable de Monsieur « Samuel PATY ». Je ne ferai que rapporter quelques paroles d'une chanson de Jean-Jacques Goldmann et vous laisserai méditer.

« C'était un professeur, un simple professeur  
Qui pensait que savoir était un grand trésor,  
Que tous les moins que rien n'avaient pour s'en  
sortir,

Que l'école et le droit de chacun de s'instruire.  
Il y mettait du temps, du talent et du cœur,  
Ainsi passait sa vie au milieu de nos heures.

Et loin des beaux discours, des  
grandes théories  
A sa tâche chaque jour, on pouvait  
dire de lui

Il changeait la vie. »

.....



# ÉTAT CIVIL 2020

## BIENVENUE À...

LEROY Tyméo	le 21 janvier 2020
FRANCOISE Mathéo	le 23 mai 2020
LE ROUX Cléa	le 16 septembre 2020
FOUILLOUX FROMENTIN Mayron	le 24 septembre 2020
MARIE Thiméo	le 7 octobre 2020
BONTET Zoé	le 26 novembre 2020



*Félicitations aux heureux parents.*



## TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR...

Emmanuelle RAULINE et Romain DANIEL le 15 août 2020

*Sincères félicitations aux jeunes mariés*

## NOUS REGRETTONS LE DÉPART DE...

Simone PAREY veuve LEPETIT	le 7 janvier 2020
Janine SOUIN veuve ANISTEN	le 11 avril 2020
Auguste FAFIN	le 26 avril 2020
Andrée BACHELET veuve AUVRAY	le 1er août 2020
Cédric ANQUETIL	le 13 septembre 2020
Colette GOBÉ épouse CORNIERE	le 3 octobre 2020
Bernard GANCEL	le 13 novembre 2020



*Toutes nos condoléances aux familles  
dans la peine*

*Vous venez d'emménager à La Cambe ?*

Nous vous invitons à vous présenter en  
Mairie dès votre arrivée afin de faire votre connaissance et de vous donner  
des informations pratiques

# TROMBINOSCOPE DES ÉLUS

## MAIRE

Bernard LENICE  
71 ans, retraité



## 1<sup>er</sup> ADJOINT



Yves GUILLEMAIN  
72 ans, retraité  
Travaux/ Aménagement-Urbanisme  
Associations/Jeunesse - sport/cimetière

## 2<sup>e</sup> ADJOINTE



Mireille ALIX  
71 ans, retraitée  
Finances/Ressources humaines  
Administration/Sociale/Culture  
Sécurité publique

## CONSEILLERS MUNICIPAUX



Laëticia GUILLARD  
42 ans, Infirmière libérale  
Environnement Aménagement  
Sociale Animation



Sébastien RAVENEL  
30 ans, Agriculteur  
Voirie/Cimetière/Marais



William PERRON  
52 ans, Ostréiculteur  
Finances/Marais/ Appel d'offres



Morgane GARDIE  
24 ans, Opticienne  
Marais/Sociale/Animation,  
Appel d'offres



Caroline VICQUELIN  
43 ans, Mère au foyer  
Communication/Sociale/Animation



Jérôme SEGOUIN  
50 ans, Technicien informatique  
Finances/ Communication/ Appel d'offres



Barbara PARIS  
30 ans, Agricultrice  
Marais/Communication/Sociales  
Animation



Roland FONTAINE  
74 ans, Retraité  
Finances/Communication  
Environnement/Aménagement



Mireille COOK  
60 ans, retraitée  
Voirie/Cimetière/Marais  
Environnement Aménagement



Frédéric DUPONT  
46 ans, Conducteur routier  
Voirie/Cimetière/Sociale Animation  
Environnement Aménagement



Sylvie BRION  
56 ans, Adjoint technique  
Voirie/Cimetière/Communication  
Sociale Animation



Paul REVOL  
49 ans, Retraité  
Communication/ Environnement  
Aménagement

## TRAVAUX 2020

Dans le cadre de la mise en application du Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (mise en place dans le Calvados – RDDECI), la commune a dû établir un diagnostic de sa défense incendie sur son territoire et apporter des pistes d'amélioration. La protection contre les incendies est de la responsabilité des maires, pour cela, il leur revient de définir les sites à équiper en priorité et le phasage des travaux.

En cours de l'année 2020, 4 poteaux d'incendie ont été posés sur différents lieux :

- 1 - La Vieille Place
- 2 - La Blanche
- 3 - Les Castelets
- 4 - Les Vignets

et un cinquième sera posée prochainement au Calvaire de La Cambe.

Au cours de l'année 2021, des réserves incendies seront implantées sur le territoire de la commune.

La Blanche



La Vieille Place



Les Castelets



Réfection de voirie à l'entrée du  
« Chemin des Poissonniers »

Travaux de busage  
« Rue Neuve »



La commune a installé 4 totems « déjections canines » dans la ville. Ce sont des distributeurs de sacs plastiques destinés à récupérer les excréments des chiens. Ils permettent aux citoyens concernés de retirer un sac, de ramasser la déjection, puis de la jeter dans une poubelle.

L'objectif est naturellement de permettre aux propriétaires d'animaux de concilier la promenade de leur animal avec le respect de la propreté des lieux publics. Ils se situent au square, sur la place de l'église, sur le stade et devant la salle des fêtes.

# LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT

## LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT !

Depuis le 1er octobre 2020, **TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS** sont à mettre dans le sac ou bac jaune sur le territoire du SEROC !

### JUSQUE-LÀ, DANS NOTRE SAC JAUNE, ON Y METTAIT :

- Tous les papiers,
- Tous les emballages en carton et briques alimentaires,
- Les emballages en métal, aluminium compris,
- Et les bouteilles, flacons et bidons en plastique.

### DÉSORMAIS NOUS POUVONS AUSSI Y DÉPOSER :

- Tous les emballages en plastique : les barquettes et boîtes, les pots, les sacs, sachets et films plastiques.
- Et tous les petits métaux : capsules, cages à bouchon, dosettes de café en aluminium.

### QUI CELA CONCERNE-T-IL ?

Tous les habitants de l'Ouest du Calvados : les communautés de communes de Seullès Terre et Mer, Bayeux Intercom, Isigny Omaha Intercom, Pré-Bocage Intercom et Intercom de la Vire au Noireau.

### ET EN PRATIQUE QUEL EST LE GESTE DE TRI À ADOPTER ?

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac/sac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Ne les imbriquez pas les uns dans les autres.
- 4/ Ne regardez pas les consignes présentes sur les emballages, consultez le mémo tri local.

Foire aux questions, mémo tri à télécharger, vidéo pédagogique, rendez-vous sur : [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)

Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)



## HORAIRE RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES - PARTICULIERS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>Creully</b> <i>ZI d'activité Sud</i>	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*
<b>Ecrammeville</b> <i>RD 124-Les Cotils</i>	14h-17h/18h*	FERMÉ	9h-12h 14h-17h/18h*	FERMÉ	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*
<b>Esquay-sur-Seullès</b> <i>RD 126-SEA</i>	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*
<b>Fontenay-le-Pesnel</b> <i>5 route de Cristot</i>	14h-17h/18h*	FERMÉ	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*
<b>Grandcamp-Maisy</b> <i>Parc d'activités</i>	14h-17h/18h*	FERMÉ	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*
<b>Isigny-sur-Mer</b> <i>RD 5, Route de Littry</i>	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	14h-17h/18h*	FERMÉ	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*
<b>Le Molay-Littry</b> <i>ZA Rue Denis Papin</i>	14h-17h/18h*	FERMÉ	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*
<b>Mesnil-Clinchamps</b> <i>La lande</i>	14h-17h/18h*	FERMÉ	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h** 14h-17h/18h*	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*
<b>Port-en-Bessin</b> <i>ZI Rue des Albatros</i>	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	FERMÉ	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*
<b>Vaucelles</b> <i>ZA, Route de Cherbourg</i>	14h-17h/18h*	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*	14h-17h/18h*	9h-12h 14h-17h/18h*

\* du 1er octobre au 31 mars : fermeture à 17h / du 1er avril au 30 septembre : fermeture à 18h

\*\* uniquement du 1er avril au 30 septembre

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)



# MAIRIE - INFOS UTILES

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**C'EST OBLIGATOIRE**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous êtes concernés par le recensement militaire.

Dès que votre enfant atteint cet âge (ou dans le mois qui suit), il doit se présenter en mairie, muni du livret de famille et de sa pièce d'identité.

Suite à quoi, il lui sera délivré une attestation de recensement (aucun duplicata ne sera délivré, nous vous conseillons d'en faire des photocopies et de le numériser). Il sera ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté et, à ses 18 ans, il sera inscrit d'office sur la liste électorale.

### Solidarité transport

La MSA et Familles Rurales Solidarités proposent un service de transport assuré par des bénévoles.

### Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association, quels que soient leur âge et leur régime de protection sociale.

### Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés : visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales...

Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc...

### Où ?

Dans un rayon géographique limité. Voir carte ci-contre.

### Quelle sera votre participation ?

- L'adhésion annuelle à l'association.
- Une participation aux frais de déplacement du bénéficiaire.

Un reçu vous sera remis par le bénévole.

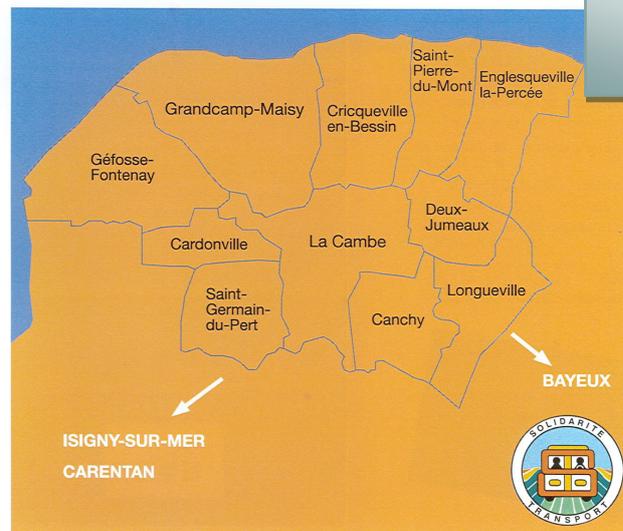
### A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous au bénévole le plus proche de votre domicile figurant sur ce document.

Prendre contact avec lui 48 heures avant le déplacement.

### Zone géographique desservie

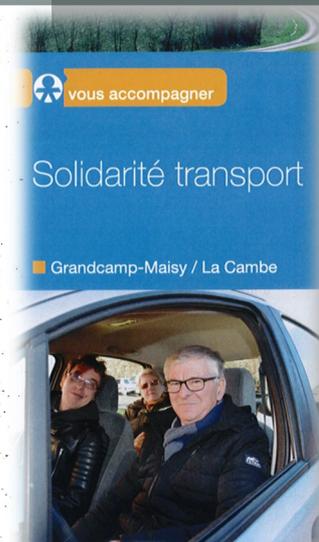
Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur l'une des communes ci-dessous.



### ► Votre transport peut être assuré dans une zone délimitée par les villes de :

- Bayeux ► Isigny-sur-Mer ► Carentan.

**► Votre conducteur bénévole sur La Cambe est :**  
**M. Yves GUILLEMAIN**  
**06.44.91.75.85**



**Destruction de nuisibles, destruction des nids de guêpes et frelons  
Récupération d'animaux errants, récupération des dépôts sauvages...**

**Contactez M. Philippe MADELAINE - 06.70.53.04.65 OU 02.31.51.76.89**  
**Siège social : BRIGADE VERTE - 2 Rue de Bayeux - 14330 STE MARGUERITTE D'ELLE**

## MAIRIE - FICHE PRATIQUE

Comment obtenir où se procurer ?	Où se renseigner ?	Pièces Justificatives	Prix ?
<b>Un extrait ou copie intégrale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte de naissance</li> <li>• Acte de mariage</li> <li>• Acte de décès</li> </ul>	Mairie du lieu de l'évènement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom, Prénoms, date de l'évènement</li> <li>• Carte d'identité pour l'acte de naissance</li> <li>• Livret de famille (si possession)</li> </ul>	Une enveloppe timbrée
<b>Duplicata du livret de famille</b>	Mairie du lieu de mariage ou domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat civil (acte de naissance)</li> <li>• Date du mariage</li> </ul>	<b>Gratuit</b>
<b>Carte Nationale d'identité</b> La CNI est valable 5 ans de plus pour les cartes d'identités délivrées depuis 2004 ou cartes encore valides au 1er janvier 2014, soit 15 ans au total pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs	Au plus près : Mairie de Trévières ( <u>prendre un Rendez-vous</u> ) ou Carentan les Marais. Il est conseillé de remplir la pré-demande en ligne sur : <a href="http://predemande-cni-ants.gouv.fr">http://predemande-cni-ants.gouv.fr</a>	Les documents dépendent de votre situation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Extrait d'acte de naissance (ou ancienne carte d'identité)</li> <li>• 2 photos d'identités</li> <li>• Livret de famille</li> <li>• Justificatif de domicile</li> </ul>	Gratuit (sauf si carte est perdue ou volée) Timbre fiscal de 25€
<b>Passeport</b>	Au plus près : Mairie de Trévières <u>Prendre RDV obligatoirement</u> ou pré-demande en ligne sur : <a href="http://predemande-passeport.ants.gouv.fr/">http://predemande-passeport.ants.gouv.fr/</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les documents dépendent de votre situation</li> <li>• Extrait d'acte de naissance (ou ancienne carte d'identité)</li> <li>• Ancien passeport</li> <li>• 2 photos d'identités</li> <li>• Livret de famille</li> <li>• Justificatif de domicile</li> </ul>	Timbre fiscal de 86€ sauf pour les 15/17 ans 42€ et les moins de 15 ans 17€
<b>Carte Electeur</b> (l'inscription est volontaire)	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièce d'identité</li> <li>• Justificatif de domicile</li> <li>• La demande peut se faire sur le site du service public</li> </ul>	<b>Gratuit</b>

**ATTENTION :** En fonction de votre situation personnelle, les démarches à réaliser peuvent varier.

*Pour toute information : <http://www.service-public.fr>*

## MAIRIE - INFOS UTILES



**Nouveau** : 4 bornes hygiènes canines sont installées dans la commune. (Place de la 29th division US, à côté de la Mairie, au square dans le bas du bourg et une aux écoles)

*Les déjections canines représentent une pollution, ne pas les ramasser est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 35€.*

Les maîtres d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter la gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## Bruits de voisinage

(Arrêté préfectoral du 21 novembre 2008)

De trop nombreuses personnes ne respectent pas les heures de tonte et l'utilisation d'engins à moteur. Aussi afin de préserver la tranquillité du village, voici un bref rappel des règles.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore—tels que notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques, etc...ne peuvent être effectués qu'à certaines heures :

Travaux sonores autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



## Feux de broussailles

(Arrêté préfectoral du 18 novembre 2011)

Tous les feux (élagages ou autres) sont formellement interdits dans le Calvados par arrêté préfectoral, relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts ou autres.



## ENVIRONNEMENT

## ELAGAGE

Chacun peut s'accorder à reconnaître que les branches et racines des arbres et haies plantées en bordure des voies communales et des chemins ruraux risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation routière et piétonnière que la conservation même des voies.

Aussi, dans l'esprit de la réglementation du Code Général des collectivités territoriales et du Code de la voirie routière, nous vous demandons de veiller régulièrement à la taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route, afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

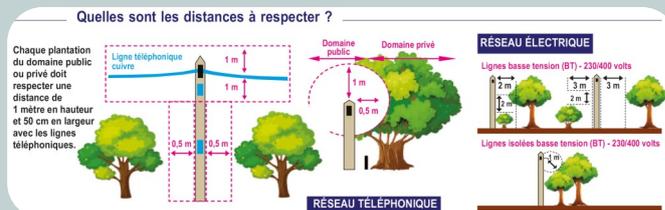
Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires.



## Curage des Fossés

Le fossé est un milieu dynamique, dans lequel l'absence d'eau en continu ou le faible débit peut conduire à son comblement progressif par les végétaux aquatiques et par divers débris organiques (branchages...)

Chaque propriétaire riverain d'un fossé ou d'un cours d'eau est tenu, en vertu de l'article L.215-14 du Code de l'Environnement d'assurer son entretien. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre



**En bordure des voies communales :** Faute d'exécution par les propriétaires riverains, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée par lettre recommandée. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet au terme d'un délai d'un mois, la commune obligera les propriétaires riverains à effectuer l'élagage par toutes les voies de droit.

**En bordure de chemins ruraux :** Faute d'exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires après mise en demeure.

Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure.

pour permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique. Conformément à l'article R216-12 du Code de l'environnement, est puni d'une amende de 5<sup>e</sup> classe le fait de détruire des fossés évacuateurs ou d'apporter tout obstacle au libre écoulement des eaux. Le défaut d'entretien des fossés peut engendrer des inondations sur les propriétés situées en amont. La responsabilité des propriétaires riverains n'assumant pas leur obligation d'entretien est donc directement engagée.

# À L'HEURE DU COVID-19



Depuis plus de six mois, toute la population est mobilisée pour faire face à cette épidémie de coronavirus, qui a marqué profondément le personnel médical ainsi que tous les autres acteurs (ADMR, services publics, commerçants...)

*La première difficulté concerne :*

l'approvisionnement en matériel, masques, gants, sur blouse pour protéger la population et les soignants eux-mêmes.

*Deuxième difficulté :*

L'afflux des malades dans toutes les structures médicalisées (hôpital, maison de retraite et domicile) a engendré la mobilité du personnel et des patients.

Ces difficultés ont bien sûr laissé des traces, certains parlent de stress post-traumatique ou de burn-out (grosse fatigue, dépression...)

Aujourd'hui, nous devons faire face à une nouvelle recrudescence du virus.

De part ce constat nous tenions à remercier tous les acteurs pour l'investissement sur notre commune.

Alors ! Pour eux continuons d'appliquer les gestes barrières. RESTONS PRUDENT !



## INFORMATION - pour mieux comprendre



### 1. Qu'est ce que le coronavirus 2019-nCoV ?

Les coronavirus constituent une famille de virus, à l'origine chez l'homme de maladie allant d'un simple rhume à des pathologies respiratoires graves. Un nouveau coronavirus à l'origine d'infections pulmonaires a été détecté en Chine fin décembre 2019



### 2. Quelles sont les modes de transmission ?

Les infections pulmonaires à coronavirus se transmettent par voie aérienne (postillons, toux...) lors d'un contact étroit et rapproché avec une personne malade. Aucune transmission via des objets n'a été rapportée à ce jour.



### 3. Quels sont les premiers symptômes ?

Fièvre, toux, difficulté à respirer survenant dans les 14 jours après le retour d'une zone où circule le virus.



### 4. Comment peut-on se protéger ?

Dans les lieux publics, les magasins et les lieux confinés etc..., le masque doit être porté.

*Les professionnels de santé* en contact étroit avec les malades, utilisent des équipements de protection spécifiques.

*Le lavage des mains* est recommandé dans tous les cas.

### 5. Que doit faire une personne de retour d'une zone à risque ?

Au retour d'une zone où circule le coronavirus, et en cas de fièvre, de toux, de difficultés à respirer dans les 14 jours après le retour. **CONTACTER** le SAMU-CENTRE 15.

Il est recommandé de contacter son médecin traitant qui vous orientera.

### 6. Quels sont les traitements ?

La prise en charge repose sur le traitement des symptômes mis en œuvre dans les établissements de santé identifiés.

### 7. Vous avez des questions ?

Numéro vert : infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : [0 800 130 000](tel:0800130000).

## LA CAMBE, COMMUNE FIBRÉE...



Pour LA CAMBE  
(Opérateurs actifs uniquement)

K-NET : 09 69 36 01 20  
www.comcable.fr

Coriolis Telecom : 09 70 71 55 55  
www.coriolis.fr

OZONE : 09 73 01 10 00  
www.ozone.net/fibre

NORDNET : 34 20 (Appel Non Surtaxé)  
www.nordnet.fr

KIWI : 09 80 50 12 12  
www.kiwi-fibre.fr

VIDEOFUTURE : 09 70 25 26 27  
www.lafibrevideofutur.fr

COMCABLE : 09 69 36 01 20  
www.comcable.fr

## LA FIBRE OPTIQUE DÉJÀ DISPONIBLE À LA CAMBE

Le réseau public **Fibre Calvados Normandie** est déjà opérationnel à LA CAMBE, même si les travaux peuvent être encore nécessaires pour desservir l'ensemble des foyers et des locaux professionnels.

## Comment se connecter à la fibre ?

Vous souhaitez obtenir le raccordement de votre logement et bénéficier d'une connexion internet très performante ?

Rendez-vous sur [www.fibre-calvados.fr](http://www.fibre-calvados.fr) ou sur <https://cartefibre.arcep.fr/>

- 1) Testez si votre foyer peut être connecté à la fibre.
- 2) Découvrez les offres des opérateurs actuellement présents sur le réseau

Sachez que tous les opérateurs ne commercialisent pas encore leurs offres dans votre secteur.

- 3) **Souscrivez un abonnement** auprès d'un opérateur déjà présent sur le réseau et dans votre secteur.

Cela déclenchera le raccordement à la fibre de votre habitation.

## Votre logement n'est pas encore éligible à la fibre ?

Les travaux de déploiement se poursuivent dans la commune, réitérez le test d'éligibilité régulièrement.

## Vous êtes propriétaire ? Facilitez le déploiement

Pour ne pas retarder l'arrivée de la fibre dans la commune certains propriétaires peuvent être sollicités pour autoriser le passage de la fibre sur la façade de leur bâtiment, d'autres pour réaliser les travaux d'élagage sur leur parcelle. Si vous habitez un immeuble collectif, l'installation de la fibre optique dans votre logement nécessite la signature d'une convention entre COVAGE\* et votre copropriété. Si cette convention n'a pas encore été signée, faites-en la demande auprès de votre syndic.

Le délai pour le raccordement d'un logement est de 4 à 8 semaines, une fois la commande passée par votre opérateur et reçue par COVAGE (sous réserve de récupération et disponibilité des infrastructures télécoms existantes).

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET PRIMITIF 2020

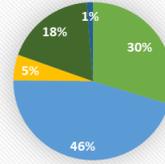
Le Compte Administratif (CA) 2019 de la commune a été voté le 11 février 2020 avec le précédent conseil municipal et le Budget Primitif (BP) 2020 a été voté le 23 juin 2020 avec le nouveau conseil municipal.

Le CA 2019, compte de résultat de la commune au 31/12/2019, dégage un excédent de fonctionnement de 152 719,39€, et un excédent d'investissement de 634,39€. En 2019, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 257 723,60€ et les recettes de fonctionnement se sont élevées à 295 385,71€.

Les dépenses de fonctionnement et recettes de fonctionnement ont baissé par rapport à l'année de 2018.

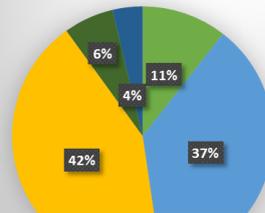
En 2019, les dépenses d'investissement se sont élevées à 41 042,55€ et les recettes d'investissement se sont élevées à 23 920,38€.

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2019



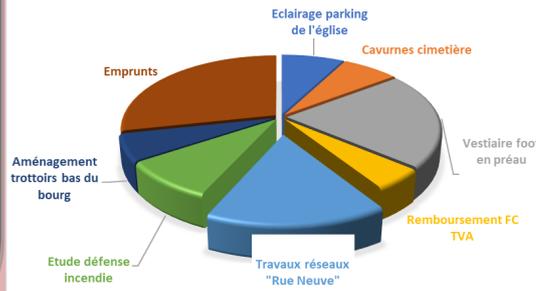
- Charges de fonctionnement
- charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019

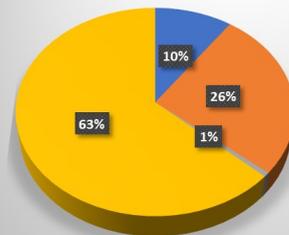


- Produits des services, domaine et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Location salle des fêtes, logements communaux
- Produits exceptionnels

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019



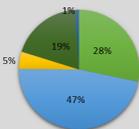
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019



- Remboursement travaux rue Neuve
- FC TVA
- Taxe d'aménagement
- Excédents de fonctionnement capitalisés

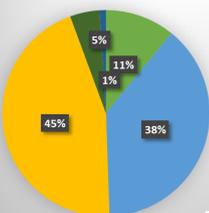
BUDGET PRIMITIF 2020

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2020



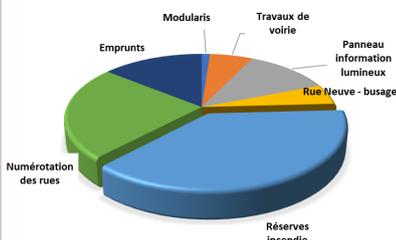
- Charges de fonctionnement
- charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020



- Produits des services, domaine et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Location salle des fêtes, logements communaux
- Produits exceptionnels

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020



Taux d'impositions des taxes directes locales 2020

Taxe foncière bâti : 5,95%

Taxe foncière non-bâti : 8,30%

La dernière augmentation des taux est de l'année 2015.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020



- FC TVA
- Taxe d'aménagement
- Vente logement "La Poste"
- Régul. Opération ordre
- Solde exécution 2019

Le budget primitif de 2020 s'équilibre en section de fonctionnement à 407 983,89€, les dépenses d'investissement sont évaluées à 83 926,13€ et les recettes d'investissement à 143 941,13€

## DEVOIR DE MÉMOIRE

**Hommage à Bernard LARONCHE**

Bernard, André, LARONCHE est né le 27 décembre 1940 à La Cambe. Quatrième et dernier enfant de Georges LARONCHE maréchal-ferrant à La Cambe, il était boucher de formation.

Appelé à servir sous les drapeaux en 1960, il est incorporé à l'âge de 19 ans au sein du 11<sup>e</sup> RIMa (Régiment d'Infanterie de Marine). Après ses classes, il rejoint l'Algérie où la guerre sans nom fait rage. Il participe aux « opérations de maintien de l'ordre » qui sont en cours dans tout le département français.

C'est au cours de l'une de ces opérations le 17 juillet 1961, lors de la mise en place d'une embuscade, qu'il perdit la vie dans la forêt d'Akfadou près de Bougie (aujourd'hui Béjaïa) dans le nord est de l'Algérie dans la région de Constantine.

Il repose au cimetière de La Cambe aux côtés de ses parents et de son frère Daniel.

**« Mort pour la France »**

Le Soldat LARONCHE a été décoré de la médaille militaire et de la croix de la valeur militaire avec palme de bronze pour citation à l'ordre de l'armée.

Son nom, inscrit sur le monument aux morts de la commune, rappelle aux Cambais le sacrifice qui symbolise l'épreuve de toute une génération.

Alors qu'il aurait fêté ses 80 ans ce mois-ci, nos pensées accompagnent sa famille.



## REMISE DE DÉCORATION ALLEMANDE

**Le travail pour la réconciliation et pour  
une paix durable**

C'est bien à ce titre que le 5 juin dernier, Monsieur l'ambassadeur d'Allemagne, Nikolaus Meyer Landrut, est venu à La Cambe pour me remettre en comité restreint mais en présence de personnalités locales, la Croix de chevalier de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne conférée par le président allemand, Franck-Walter Steinmeier .

Si la situation sanitaire n'avait pas été ce qu'elle était et ce qu'elle est encore aujourd'hui, c'est à l'ambassade d'Allemagne que j'aurais dû recevoir cette distinction qui marque la reconnaissance de mon engagement personnel pour construire quelque chose de commun entre nos deux nations.

Si je me permets d'évoquer ici la médaille que j'ai reçue il y a quelques mois maintenant, ce n'est pas pour me mettre en avant mais pour partager avec vous l'émotion ressentie. Monsieur l'ambassadeur l'a rappelé ; « Il est peu fréquent que cette distinction soit décernée à un étranger. Vous êtes un exemple de compréhension internationale. Aujourd'hui, nous honorons une personne qui nous a accordé sa confiance, base de tout consensus de paix »,



## REMISE DE DÉCORATION ALLEMANDE

Voici quelques lignes du discours de remerciements que j'ai prononcé avec émotion et beaucoup de stress :

*« Outre l'immense honneur qui m'est fait par son attribution, je suis doublement ému de recevoir cet insigne car c'est la première fois que je suis décoré et de plus par une nation qui n'est pas la mienne. Je suis bien conscient que cette reconnaissance je la dois à mon état d'esprit bien sûr mais aussi et surtout à ma fonction de Maire de la commune de La Cambe que j'occupe depuis deux mandats et un troisième en cours. À aucun moment, je n'ai eu le sentiment d'avoir accompli une mission mais, simplement la conviction, à un certain temps de devoir agir au gré de la richesse de mes rencontres et des personnes qui ont croisé mon chemin et c'est la raison pour laquelle je partage cette distinction avec ceux qui m'entourent à longueur d'années en particulier dans ma fonction de premier magistrat de la commune ou mon engagement est toujours animé avec passion et persévérance : mes adjoints, mes conseillers, ma secrétaire et aussi bien entendu mon épouse.*

*La distinction qui m'est faite aujourd'hui représente un grand encouragement à poursuivre la route, à élargir la table, à faire ce qui est possible, au-delà du possible ».*

Au moment où je reprends ce texte, et après avoir reçu de très nombreuses félicitations de personnalités diverses (y compris Monsieur le Président de la République française), je me dis qu'aujourd'hui plus encore qu'hier ces mots sont d'actualité et que très simplement, si je n'étais pas devenu un jour maire de La Cambe rien ne m'aurait valu cette distinction.

*Je tiens donc à la partager avec vous tous et à vous remercier de votre confiance.*

**Votre Maire Bernard LENICE**



## LA VIE SCOLAIRE



## L'école primaire de La Cambe, malgré la crise sanitaire, a participé à différents projets.

D'habitude, le Réseau d'Education Prioritaire nous permet de prendre part à de nombreuses manifestations très intéressantes : mais l'année dernière a été bousculée par l'arrivée de la Covid-19 et nous n'avons pu participer qu'à **La grande lessive** (exposition éphémère de dessins, collages, installations d'enfants sous le préau extérieur de l'école maternelle), aux **échanges entre les élèves de Cycle 3 et ceux du collège du Val d'Aure**, au projet : **Partageons ensemble la passion des Jeux Olympiques**.

Pour l'organisation, une rencontre entre les 4 directeurs d'écoles primaires du secteur (François Gautier d'Isigny, Laurence Waugh de Grandcamp-Maisy, Priscilla Rizzoto de Sainte-Marguerite d'Elle et Josée Elan de La Cambe), avec la principale du collège du Val d'Aure (Véronique Hurault), ainsi que son adjointe (Aude Rousseau), la coordinatrice du REP (Sandrine Oriac), une représentante de l'intercommunalité (Stéphanie Tirel), une représentante de la circonscription de Bayeux (Aurélia Picaud, conseillère pédagogique numérique, avec pour mission d'aider le REP) a eu lieu environ une fois par mois, de septembre à mars. Ceci pour mener des projets communs, éviter les ruptures entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré, pour une réelle volonté de créer du lien entre l'école primaire et le collège. En septembre 2020, Mme Hurault prenant sa retraite, un nouveau principal a été nommé, il s'agit de Pierre Cador. Une nouvelle principale adjointe l'assiste dans son travail : Sophie Lemeteyer.

En 2019/2020, l'école a bénéficié de 2 classes « dispositif 100% réussite », ce qui a engendré de petits effectifs en CP et en CE1. Mmes Depincé et Przybyl enseignaient dans ces dispositifs.



## LA VIE SCOLAIRE

**L'école a aussi monté ou continué des projets instructifs et innovants****Jours de résidence au collège d'Isigny des CM et Concours calculatrice**

du 2 au 6 mars 2020, les CM sont allés au collège du val d'Aure toute la semaine, pendant 4 jours. La Covid a interrompu cette liaison car il était prévu que les élèves y retournent les 2 et 3 avril, ainsi que les 9 et 10 avril 2020. Le ressenti des élèves et des enseignants était plutôt positif : découvrir de nouvelles matières, nouveaux bâtiments, manger au self, revoir des anciens camarades, découvrir de nouveaux jeux avec tablette et ordinateur, aborder l'espagnol et pratiquer l'anglais (fonctionnement différent de celui de l'école et animé par les 6<sup>e</sup>), découvrir le CDI (centre de documentation et d'information) : éducation aux médias et information sur les dangers d'internet, découvrir de nouveaux sports, pratiquer du sport dans un vrai gymnase (bonne entraide en EPS avec les 6<sup>e</sup>), échanger de visu entre collègues du primaire et du collège. Ces discussions ont permis d'affiner l'emploi du temps pour 2020-2021, mieux penser les périodes de résidence au niveau du calendrier. Il sera donc judicieux d'espacer les temps de découverte du collège afin de mieux profiter des structures et ne pas y séjourner 4 jours à la suite.

**Conseils d'élèves** dans toutes les classes de la Grande Section au CM2

**Maths en vie** : participation des CP jusqu'au CM2. Faire des maths avec la vie de tous les jours. Créer une situation problème à partir de photographies prises dans notre environnement : ces problèmes sont ensuite envoyés aux autres classes.

**P'tits champions de la lecture** : CM2. Première épreuve : les élèves ont choisi leur texte et l'ont présenté devant un jury de 5 adultes (Mmes Lefrançois, Oriac, Bellemain, Elan et M. Lenice) dans la classe. Il s'agissait de présenter le livre, d'en faire un court résumé et de lire un extrait pendant 3 minutes. Manon Gidon a remporté le prix de la meilleure lectrice de la classe et n'a malheureusement pas pu défendre son titre au niveau départemental à cause de la situation sanitaire, le concours ayant été annulé. Juliette Durand et Orlane Montigny étaient à la deuxième et troisième place. Bravo à ces petites championnes et à tous les participants !



## LA VIE SCOLAIRE

## Partageons la passion des JO

Les CM de Kévin Pigeon ont rencontré 2 parrains sportifs handisports, **Yohann Biree**, haltérophile, 3 fois champion de France et arbitre ainsi que **Muriel Elissalde**, championne de tennis en fauteuil. La rencontre s'est passée à la salle omnisport de Grandcamp-Maisy, avec Les CM de Xavier Cilloni ainsi que 2 classes de 4<sup>e</sup> du collège d'Isigny et Sébastien Baudry (professeur d'EPS), le 7 février dernier, pour clôturer la semaine olympique avec pour thème : le handicap et le sport partagé, projet débuté depuis plusieurs années et auquel La Cambe s'est rattachée depuis l'an dernier. Beaucoup d'activités différentes ont été menées, avec notamment :

Discours oral de la part d'élèves avec traduction en langage des signes de la part d'une collégienne reprenant les valeurs partagées lors de cette journée

Découverte des « spécificités » du Torball avec les yeux bandés (partage + entraide et non tournoi compétitif) et trouver plusieurs manières de s'adapter à ce handicap visuel (ballon auditif avec grelots, écoute du guide + toucher : repère bord du tapis par exemple...) avec 2 X 3 joueurs sur le terrain + 1 guide pour chaque joueur.

Parcours slaloms et relais en fauteuil roulant (nombreux fauteuils à disposition) pour se mettre à la place d'une personne en situation de handicap moteur.

Mur d'expression pour écrire son ressenti sur les différents ateliers de la journée.

Temps d'échanges avec chacun des parrains : nombreuses questions autour du handicap, adaptations quotidiennes, regard des autres...+ spécificité du handisport : tennis fauteuil et athlétisme + questions en relation avec les JO à venir : programme de chaque parrain sportif...

Puis visionnage du film réalisé par les collégiens reprenant les activités et discours du matin. Ce fût une journée mémorable !

**Vieux-la-Romaine** : CE2 en mars, avec une classe de Grandcamp-Maisy. Projet sur l'Antiquité : visite du musée et du site archéologique, film et animations, ateliers. Ensuite télétravail pendant le confinement, puis reprise échelonnée des cours à partir du 12 mai jusqu'à ce que le 22 juin, tous les élèves puissent reprendre le chemin de l'école..



## LA VIE SCOLAIRE

## Et cette année ?

Un changement de carte scolaire à partir de cette année est acté : Saint Germain du Pert est désormais intégré dans notre secteur et leurs habitants sont donc invités à inscrire leurs enfants à l'école de La Cambe. Nous remercions aussi l'intercom du matériel qui a été fourni à l'école (vidéo-projecteurs, visualiseurs, tablettes...) et celui qu'ils vont encore nous fournir cette année, notre école rurale est réellement une école moderne !

L'équipe enseignante, sur 6 classes avec un effectif de 90 élèves, depuis septembre 2020 se compose ainsi : **Josée Elan** (12 PS, 10 MS et directrice), **Valérie Schortgen** (12 GS), **Claire Przybyl** (4 CP/10 CE1), **Sylvie Vimard-Goolen** (16 CE2), **Marine Depincé** et **Kévin Pigeon** ( 2 classes de 8 CM1/5 CM2), **Charlotte Leroux** remplace Mme Depincé et M. Pigeon qui travaillent à temps partiel. **Cindy Lebreton** remplace Josée Elan dans sa classe le mardi, pour qu'elle puisse exécuter son travail de direction. **Thibault Cruz** est « brigade » rattaché à notre école, c'est-à-dire qu'il va remplacer les enseignants absents dans le secteur, mais qu'il reste dans notre école lorsqu'il ne remplace pas. L'école bénéficie toujours de 2 dispositifs, mais en Grande Section (12 élèves) et en CP/CE1 (14 élèves). Nous sommes une équipe de 9 enseignants qui collaborons ensemble pour mettre en œuvre des actions communes. Comme par exemple :

**Travail avec les GS/CP/ CE1 sur un projet musical ayant pour thème « les saisons »** 10 séances avec Mme LENOURRY, professeur de musique au Molay-Littry. Début des séances le 3 novembre.

**Journée de la gastronomie en GS**, avec recette et ingrédients fournis par l'intercom. Les Grands ont confectionné un marbré au chocolat et au potiron : un délice !

**Liaison des CM1-CM2 avec les 6<sup>e</sup> du collège du Val d'Aure**, avec toujours pour thème : partageons ensemble la passion des jeux olympiques. Sans oublier les rallye-jeux de piste : course d'orientation que les CM ont effectuée au collège le mardi 6 octobre.



## LA VIE SCOLAIRE

**Nettoyons la nature.** Vendredi 25 septembre 2020, la classe de CM de Kévin Pigeon a participé à l'opération « Nettoyons la Nature » en le chantant haut et fort. Les élèves ont ramassé les déchets dans la cour et aux alentours de l'école. De retour en classe, ils ont à nouveau échangé sur l'intérêt de leur action. Grâce à leurs lectures précédentes, des élèves ont retrouvé la durée de vie des déchets jetés dans la nature. À titre d'exemple, un chewing-gum mettra 5 ans à se décomposer dans la nature. Si un enfant en jette un par terre en CP, il restera jusqu'à son année de CM2. Et c'est bien pire pour le plastique et le verre... Par la suite, ils passeront dans les autres classes afin de proposer des conseils pour réduire le nombre de déchets laissés parfois involontairement dans la cour par leurs camarades. Ils prépareront également des affiches destinées à la salle des fêtes pour inciter les usagers à rassembler et jeter leurs bouteilles dans le conteneur à verre situé à quelques pas et de jeter leur mégot dans le cendrier prévu à cet effet. Puis, ils demanderont à M. le Maire de La Cambe s'il est possible d'installer un distributeur de sachets à déjection canine sur le chemin de l'école. Nous espérons que cette action sera bénéfique et qu'à l'avenir, de plus en plus de citoyens respecteront la nature.

Travail de l'élémentaire avec le SEROC

**Classe de neige** : possible en janvier 2021 pour les CM, selon la conjoncture sanitaire et l'approbation de l'académie.

**Cinéma de Noël** pour toutes les classes, financé par l'intercom et l'APE

**Fresque murale** dans les 2 sites de l'école (qui devait être faite l'année dernière)

**1 classe d'eau**, classe « parc des marais » : le CE2 pour un travail sur la rivière, de la source jusqu'à l'embouchure, sur le cycle naturel de l'eau.... Animations effectuées par Sophie Grandin du CIEC et par l'association « Le dit de l'eau ». (idem)

Le thème sur les prochaines années sera donc orienté sur Paris 2024, mais l'équipe a réfléchi pour que les 4 éléments soient mêlés à « la passion des jeux ». Nous avons déjà abordé le thème de « l'eau » l'année dernière, cette année, nous finissons ce thème ébauché, puis nous nous pencherons sur celui de la terre. 3 items ont été, sont et seront étudiés jusqu'en 2024 :

Partager l'histoire et les valeurs olympiques et paralympiques.

Partager l'expérience et la vie quotidienne des élèves qui vivent dans le pays berceau de l'olympisme : projet ERASMUS « Chloeris » du REP, accueil des grecs et voyage des CM de La Cambe à Rhodes en 2022.

Partager le quotidien des sportifs de haut niveau (2 parrains sportifs, voir ci-dessus).



Un *immense merci* à tous ceux qui nous aident à réaliser ces projets : aux **parents**, à l'**APE**, aux **mairies** et particulièrement la **mairie de La Cambe**, à **Isigny-Omaha-Intercom** et aussi aux **enfants**. Apprendre dans cette petite école rurale, où l'ambiance de travail est sereine et l'entraide entre élèves effective, est un véritable luxe qu'il faut savoir apprécier. Toute l'équipe se joint à moi pour vous communiquer notre bonheur d'enseigner dans ces conditions.  
Josée Elan (directrice de l'école primaire)

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE-LA CAMBE



Le Bourg – 14230 LA CAMBE  
(derrière la Mairie)  
02 31 10 10 66 16

Mediatheque.lacambe@isigny-omaha-intercom.fr  
<https://isigny-omaha-intercom.fr/loisirs/>



La médiathèque intercommunale s'adapte aux contraintes de la crise sanitaire afin de rester au plus près de ses lecteurs. Un drive a été instauré à la demande, sur rendez-vous.

**Emprunts sur place : Mardi et vendredi de 14h à 18h  
Mercredi et jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h  
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h**

La prise de RDV ou de Drive est recommandée au 02 31 10 66 16.

Un protocole sanitaire accompagne ces mesures :  
Port du masque obligatoire à partir de 6 ans, 2 adultes et un enfant maximum dans les locaux, désinfection des mains, dépôt des livres empruntés dans les bacs de désinfection.

La médiathèque intercommunale sera fermée du 19 décembre au 4 janvier inclus.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et de belles lectures !



**INSCRIPTION**

Sur place aux horaires d'ouverture (pièces à fournir : justificatif de domicile et pièce d'identité)

# CAMPING DES POMMIERS



## Histoire du camping des Pommiers

Après avoir campé pendant une grande partie de notre vie, on a décidé en juillet 1992 d'ouvrir notre propre camping. On a commencé par un camping rural de 6 emplacements, qui s'est vite avéré trop petit, on est donc passé en aire naturelle de 13 emplacements en juillet 1995, ils nous ont accordé 3 épis. Plus tard en septembre 2016 on passe dans la catégorie étoiles avec 20 places et 1 étoile qui a été accordée sans problème, après que Fernand ait rempli beaucoup de papiers et fait énormément de démarches !

La routine du camping !

Les sanitaires sont composés de 3 douches, 3 wc, un lavabo cabine. Et nous avons une grande pièce avec une table, chaises, réfrigérateur, congélateur, micro-ondes, four, cafetière électrique, jeux pour les enfants et une bibliothèque.

Le déroulement d'une journée commence par la distribution du pain sur les tables des campeurs, ou sur la table de la pièce commune avec le numéro de leur emplacement. Plus tard dans la matinée, Joëlle fait le tour du camping pour la commande du pain du lendemain. Fin de matinée ou début d'après midi, il faut faire le nettoyage des sanitaires. Mais tout le long de la journée, les campeurs viennent demander des petits services. De plus, il y a les réservations à gérer, répondre au téléphone etc...

Le reste de la journée, Joëlle est dans le bureau pour accueillir les nouveaux clients, et faire les factures des clients qui partent.



# CAMPING DES POMMIERS

## Les Hollandais adorent

La grande majorité des clients sont Néerlandais, et si chaque année de nouveaux campeurs découvrent les pommiers, c'est aussi une clientèle d'habitues qui revient tous les ans ou tous les 2 ans, ou bien une fois de temps en temps pour dire bonjour.

Sinon on a des clients de toute l'Europe, mais aussi des Australiens, Américains, Néozélandais, Russes. On a eu un Japonais en vélo ! Mais avec l'anglais et le néerlandais de Joëlle, tout se passe bien.

Quand nous avons été inscrits dans les guides Néerlandais, la clientèle a augmenté. Je parlais uniquement anglais, mais très vite j'ai appris des mots, des phrases, des expressions en néerlandais. Un jour, une jeune néerlandaise m'a demandé si je pouvais la prendre pour un stage. J'ai eu l'idée de lui demander de me donner 2h de cours en échange d'un emplacement sur le terrain, elle voulait être professeur de français, ce qui était parfait.

Les campeurs qui viennent planter leurs tentes ou installer leurs caravanes apprécient tout particulièrement le calme qui baigne le terrain où les plus bruyants restent les oiseaux. Bien sûr les installations n'ont rien de comparables avec les grands campings et on apprécie un certain charme rural.

Toujours au service des campeurs.

Autres détails qui prennent part à la spécificité du camping, le dévouement de Fernand et Joëlle. Une pression de pneus à vérifier, une réparation quelconque, Fernand est là... Une traduction à la gendarmerie, quand un campeur se fait cambrioler son auto, Joëlle s'en occupe. Servir de taxi en cas de panne ou si un campeur est hospitalisé, c'est Fernand qui s'en occupe !

« Il faut savoir donner un peu si on veut avoir des choses. »

En cas de coupe du monde de football ou de grand prix de formule 1, le salon accueille tous les campeurs dans une ambiance mémorable.

C'est donc aussi cela, opter pour un petit camping !



## LA FERME DE BEAUVAIS - HIER ET AUJOURD'HUI



En prenant la petite route bordée de haies menant au Hameau Beauvais, les promeneurs cambais passent inévitablement devant la ferme du hameau. Sa large façade à l'allure sévère, s'élevant au sein d'une cour carrée, est typique des constructions du Bessin. Considérée comme un modèle de ferme traditionnelle

normande, la propriété a fait l'objet de recherches historiques par le Musée des Arts et Traditions Populaires de Paris à la fin de la Seconde Guerre mondiale puis d'une exposition de la part du Musée de Caen dans les années 80. Témoin muet de notre riche passé normand, la demeure conserve de nombreux éléments anciens, comme autant d'indices pour nous aider à réécrire les pages oubliées de son histoire.

Les fouilles archéologiques menées lors des travaux de la RN13 ont mis en évidence les traces d'une occupation du Hameau Beauvais à l'époque gallo-romaine et certainement antérieure à cette période. La présence d'une rivière souterraine et de nombreux puits facilitant l'établissement d'habitations.

Quelques éléments subsistent de l'époque médiévale. Le plus beau vestige de cette période troublée par les incessantes guerres contre l'Angleterre est l'escalier en vis dit "de Saint-Gilles". Il s'agit d'un escalier de pierre de plan complexe (créé d'après un modèle du XII<sup>e</sup> siècle) dont l'étude faisait partie de l'enseignement obligatoire des Compagnons. Une prouesse technique qui n'a visiblement pas découragé les tailleurs de pierres cambais du Moyen-âge !

La Ferme de Beauvais fait la part belle au "Grand Siècle" (le XVII<sup>e</sup> siècle) avec une large partie du bâti principal et des communs (dont un très joli pigeonier), toujours visibles et habités.

Levez les yeux sur la maison principale et vous y verrez...la grande énigme de la Ferme de Beauvais ! Un blason orné de trois canards sculptés sur le fronton d'une fenêtre. Quelle famille noble a occupé Beauvais ? La famille de Jucoville, dont les armes rappellent étrangement celles-ci ? Si vous avez la réponse à notre énigme, venez sonner à notre porte...cela mérite une moque

de cidre !

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la maison devient un relais de poste. Une charreterie à arcades ainsi qu'une cuvette de pierre destinée à la toilette des voyageurs en témoignent.

Au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, la ferme vit essentiellement du lait que produisent ses jolies normandes et les premiers trotteurs apparaissent dans les vertes prairies attenantes. Une belle carte postale locale sur les riches terres du hameau de Beauvais.

Hélas ! La ferme n'échappe pas aux tourments de l'occupation. D'abord investie par les allemands, puis par les libérateurs américains, elle en porte toujours les stigmates : arbres marqués par les balles et les éclats d'obus, porte-drapeau, caisses d'artillerie de la Wehrmacht et autres. Lors de la Libération, les américains établissent un aérodrome sur l'actuelle piste d'entraînement des chevaux et une famille caennaise, réfugiée des bombardements, partage le logis avec le propriétaire des lieux.

Dans les années 2000, les chevaux ont peu à peu conquis Beauvais et après avoir accueilli les fringants coursiers de l'élevage de Mr Leloutre, ce sont aujourd'hui des chevaux destinés au saut d'obstacle qui jouissent des très riches herbages de la ferme.

En tant que nouveaux cambais et nouveaux propriétaires de ce lieu à l'âme si particulière, nous sommes heureux de pouvoir écrire une autre page de l'histoire de la Ferme du Hameau Beauvais et d'apporter notre modeste pierre à ce grand édifice.

"La façade d'une maison n'appartient pas à son propriétaire mais à ceux qui la contemplent", alors continuez de vous promener vers la Ferme de Beauvais !

Juliette LE VAGUERESE et Pierre-Jean JOLLY  
(ECURIES JOLLY)



# CIMETIÈRE ALLEMAND



## Ennemis d'hier dans une même Terre de France

En Normandie, vingt-huit cimetières militaires nous rappellent le sacrifice consenti par toute une génération de jeunes soldats au cours de l'été 44. Initialement inhumés dans des cimetières provisoires ou demeurés sur le champ de bataille dans des tombes isolées, la plupart ont été regroupés après la guerre à l'initiative des pays concernés dans les grands cimetières que nous connaissons aujourd'hui, dont les terrains ont été offerts à perpétuité par la France.

Pour honorer ses fils tombés au champ d'honneur, chaque pays a ses traditions. Le gouvernement américain proposa par exemple aux familles, soit de rapatrier les corps, soit de les laisser en Normandie (2 cimetières). Les Canadiens (2 cimetières), les Polonais (1 cimetière), les Français (1 cimetière) et les Allemands (6 cimetières) tombés en Normandie sont restés chez nous.

Les Britanniques quant à eux, en vertu d'une très vieille tradition, ont fait le choix d'inhumer leurs

soldats au plus près de l'endroit où ils ont été tués. C'est la raison pour laquelle leurs cimetières sont les plus nombreux (16), mais souvent de taille plus réduite. Ils sont répartis dans la campagne normande, essentiellement depuis la côte dans le triangle Caen, Bayeux, Falaise où les soldats du Commonwealth ont été engagés pendant trois mois. C'est aussi en application de cette vieille tradition que des tombes isolées de soldats du Commonwealth se trouvent dans de nombreux cimetières civils de nos communes, au plus près du lieu où ils sont tombés (des aviateurs en particulier). Ces sépultures sont signalées par une plaque verte à l'entrée de nos cimetières.

Une autre particularité des cimetières militaires britanniques est d'y accueillir les tombes de leurs ennemis tombés face à eux, au même endroit. C'est ainsi que 2291 soldats allemands reposent au sein de 9 des 16 cimetières britanniques. Les pierres tombales allemandes, regroupées en carrés, sont quasiment identiques. Seuls les noms diffèrent. Le CWGC (*Commonwealth War Grave Commission*) assure l'entretien de ces sépultures et les représentants du SESMA (*Service d'Entretien des Sépultures Militaires Allemandes*) en France y déposent régulièrement des fleurs ou des gerbes au nom des familles allemandes qui ne peuvent s'y déplacer. Quel émouvant symbole de voir en un même lieu regroupés pour l'éternité les ennemis d'hier. C'est d'ailleurs dans un de ces cimetières, celui de Ranville, que le chancelier allemand Schröder en 2004, puis Madame Merkel en 2014, se sont inclinés sur les tombes de leurs soldats.

	Tombes du Commonwealth	Tombes allemandes
Bayeux	4258	466
Douvres-la -délivrance	1025	180
Fontenay-le-Pesnel	509	59
Hottot-les-Bagues	1038	132
Ranville	2418	322
Ryes / Bazenville	871	326
St Manvieu / Cheux	2047	556
Secqueville-en-Bessin	114	18
Tilly-sur-Seulles	1143	232

## Cimetières militaires britanniques où se trouvent des tombes



## UNION CYCLO LA CAMBE



L'année 2020 fût particulière avec le COVID-19, toutes les organisations prévues au calendrier FSGT ont été annulées. Nous avons pu organiser, juste avant le confinement, le brevet Olivier Colombe à La Cambe, le 14 mars 2020. Nous avons eu 97 cyclistes qui ont participé.

Le club a effectué la sortie « La Montfarvillaise » le 16 septembre 2020, et une journée pêche aux « étangs du petit feu d'Osmanville », le 20 septembre 2020. Une journée conviviale.

Nous repartons avec 19 licenciés dont 6 coursiers, 9 cartes membres pour l'instant au club car les licences ne sont pas encore renouvelées.



Le club se porte bien, et l'assemblée générale a eu lieu le 10 octobre dernier, le bureau est :

Président : Francis DOUETIL, Vice-Président : Michel BELLÉE,  
Secrétaire : Martine VASCHE, Secrétaire adjointe : Raymond L'HOMME  
Trésorier : Joël DOUETIL, Trésorier adjoint : Claude LEFRANCOIS



### Prochain rendez-vous en 2021

(si les conditions sanitaires nous le permettent)

10 avril 2021 : Brevet «Olivier Colombe» à La Cambe

13 mai 2021 : Course cycliste à La Cambe

19 mai 2021 : La Montfarvillaise

14 juillet 2021 : Course cycliste à Isigny-Sur-Mer

24 juillet 2021 : Journée pêche aux étangs  
Osmanville.

22 août 2021 : Brocante de La Cambe

18 septembre 2021 : Brevet «La Grandcopaise» à  
Grandcamp-Maisy

20 ou 27 novembre 2021 : Repas dansant



## APE ET LE COMITÉ DES FÊTES

**Le mot de la Présidente,  
de l'association des parents  
d'élèves.**

L'année 2020 a été particulière avec le COVID-19, mais nous avons réussi à organiser une soirée en février dernier.

En 2021, nous espérons organiser des manifestations afin de récolter des fonds dans la perspective de contribuer aux différents projets organisés par les professeurs (voyage, cinéma, sorties scolaires, spectacles etc...). N'oublions pas que sans l'association des parents d'élèves, les enfants ne pourraient bénéficier de toutes les sorties scolaires.

Nous comptons sur le soutien des familles malgré ces contraintes sanitaires afin de pouvoir permettre aux enfants d'aller en sorties scolaires.

**Prenez soin de vous et de vos proches !**

*Quelques projets pour l'année 2020-2021 ; distribution des cadeaux de Noël, vente de grilles pour du chocolat, loto, soirée dansante, concours de pétanque, kermesse, brocante, vente de grilles pour la fête des mères et pères et chasse aux œufs de pâques.*

Mélanie GANCEL

Présidente : Mélanie GANCEL

Vice-Présidente : Aurore GERMOND

Secrétaire : Gwendoline DUCHESNAY

Vice-secrétaire : Julia SCHMÜCKER

Trésorier : Laurent GANCEL

Vice-trésorier : Jolan LEROUVILLOIS

Membres : Aurélie LETOURNEAU, Céline EUDE, Christopher GERMOND et Sébastien GERMOND

Comité des Fêtes de La Cambe

Président : Frédéric DUPONT

Vice-Président : William DUPONT

Secrétaire : Christelle DUPONT

Trésorier : Yann CREVEL

Vice-trésorière : Marie CARDINAL

**Le mot du Président,  
du comité des fêtes.**

Cette année 2020, quoi en dire ? Sinon de souhaiter que l'année prochaine sera meilleure.

Comme vous le savez, toutes nos animations ont été annulées par mesures sanitaires. Le comité des fêtes ne se décourage pas et nous souhaitons que vous aussi, vous ne vous découragez pas !

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à nos manifestations de l'année dernière et nous les remercions de nous avoir encouragés.

Nous remercions aussi la commune de La Cambe qui, pour nous soutenir, à renouveler notre demande de subvention, qui va nous permettre de pouvoir continuer.

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Frédéric DUPONT

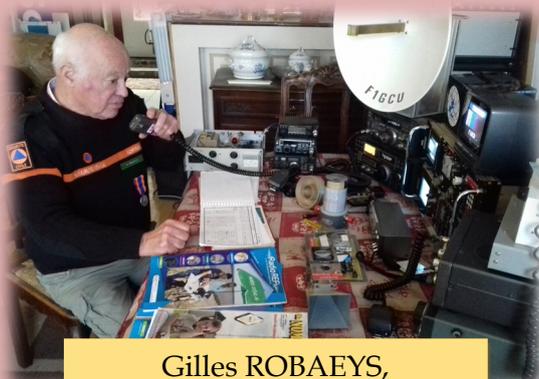
Date à retenir :

- Soirée animée en mars 2021
- Repas dansant en octobre 2021
- Arbre de Noël en décembre 2021

**CONTACTS**

Frédéric DUPONT : 02.31.92.05.43  
Location de vaisselle : Yann CREVEL  
02.31.16.76.17 ou 06.60.75.87.11  
Mail : comfeteslacambe@outlook.fr  
Facebook : comitedesfeteslacambe  
Infos sur le site de la commune de La Cambe : www.Lacambe.fr

# PORTRAIT DE CAMBAIS



Gilles ROBAEYS,  
radioamateur passionné

Gilles Robaeys, habite La Cambe depuis 20 ans. Il est né dans le Pas-de-Calais à Arras. Sa maison natale est proche d'une boutique de pièces détachées de radio. Le jeune garçon côtoie donc tous les jours ce petit magasin dont la vitrine expose des pièces de métal mystérieuses mais, qui, bientôt, n'auront plus de secrets pour lui.

À 15 ans j'ai construit un récepteur à galène, c'était un drôle de montage avec une bobine et un support monté d'une boule brillante argentée que l'on nomme « galène », une aiguille venait pointer cette boule sur le montage, bref le radiateur pour prise de terre et pour antenne, je me servais de nombreuses cordes

métalliques qui servaient pour le linge dans le grenier. Et là, oh ! Surprise... des voix dans l'écouteur ! La passion est née.

Puis avec d'autres passionnés je me lance dans la fabrication de modèles réduits, chacun créait sa radio pour les bateaux. On a abandonné les lampes avec la pile de 90 V par la découverte du transistor puis ce fut les premières télécommandes pour l'avion en proportionnel. On apportait la tondeuse à gazon pour faire la piste de décollage des modèles réduits d'avion sur le terrain d'aviation.

J'ai étudié dans une l'école des Arts et Métiers puis le service militaire en Allemagne et le départ dans la vie, Arras, Strasbourg, Paris et Chambéry où je suis technicien dans la société Rank Xerox. Là, je découvre des amis radioamateurs et m'investis dans cette activité scientifique qui me permet d'échanger avec d'autres sur les connaissances techniques, sur la radio et sur l'électronique. Encouragé, je me déclare écouteur auprès de l'autorité de régulation des télécommunications donnant un indicatif. Cet indicatif me permet d'écouter les fréquences allouées par l'Union Internationale des télécommunications au Service Amateur. Après un examen d'électricité et d'électronique, j'obtiens mon Certificat d'opérateur radioamateur m'autorisant de communiquer en radio avec d'autres personnes, elles aussi légalement autorisées.

Passionné aussi d'aviation, j'apprends en 1975 à piloter un aéronef mais fin 1976, suite à un grave accident de voiture, paralysé 3 mois et contraint d'abandonner l'aviation, je décide de m'investir dans la recherche de balise de détresse aviation et je suis enregistré à la Préfecture de Chambéry par l'Association départementale des radioamateurs ADRASEC pour le secours en montagne. J'ai donc aussi connu les tempêtes de neige !

Cette passion m'a permis d'acquérir des connaissances techniques, radio électroniques et de développer des liens d'amitié entre radioamateurs de différents pays. Le radioamateur est autorisé à utiliser la télégraphie, la phonie, la télévision analogique et numérique, activité spatiale, transmission avec la station spatiale internationale ISS, en évoquant le programme ARISS prochain contact avec Thomas Pesquet et la station satellite QB-100 en télévision numérique DATV.

Depuis 2000 je suis adhérent au RadioClub de Caen F6XCZ 135 rue de Bayeux et depuis 1966 au Réseau des Emetteurs Français Radio-REF association qui a maintenant 90 ans.

Gilles Robaeys reçoit la médaille d'argent de l'Observatoire Citoyen de Défense et de Protection Civile (Promotion 2013).

# PORTRAIT DE CAMBAIS

## Devenir radioamateur, pourquoi pas vous ?

Une base en électricité et électronique est nécessaire. Au début il est conseillé d'aller dans un club, de rencontrer des radioamateurs pour voir comment ça marche. Le matériel a un coût mais on peut l'acheter d'occasion ; on peut alors écouter des fréquences allouées aux radioamateurs.

On parle quelquefois en code Q dans les échanges rapides internationaux. La confirmation de contact QSL, puis QSO pour le dialogue, QSY : déplacement sur un lieu, QRZ : quel est votre indicatif, permet des échanges rapides. Les contacts sont techniques, interdit de raconter sa vie ou parler politique. Sur internet on trouve les cours pour passer la licence radioamateur. Il y a beaucoup de femmes radioamateurs que l'on nomme YL.

Il faut savoir que l'on construit beaucoup soi-même, ce sont des heures passées à la réalisation de matériel qui n'existe pas dans le commerce, chacun a ses propres montages, mais c'est la passion de découvrir ; de l'alimentation basse tension ainsi fabriquée

aux appareils de mesure fréquencesmètre et mesureur de champ permet de travailler et d'analyser ces montages du gigahertz voire plus à 10 GHz afin de ne pas perturber le réseau officiel des transmissions. J'ai réalisé beaucoup de montages avec autorisation, relais de télévision en Savoie, participation à la construction d'un relais phonie sur le calvados, relais télévision pour le marathon des Courants de la Liberté Pegasus. Maintenant c'est la réalisation de montages pour effectuer des liaisons satellites.

*Je suis prêt à faire une journée de démonstration chez moi s'il y a des intéressés notamment des jeunes, sur les activités des radioamateurs avec mon matériel.*

FNRASEC : La Fédération Nationale du Radio amateurisme de la Sécurité Civile regroupe radioamateurs et quelques écouteurs, qui se mettent bénévolement au service de la sécurité civile en France en cas de crise telle que le plan ORSEC. Les radioamateurs de la sécurité sont attachés à la Préfecture.



# PORTRAIT DE CAMBAIS



Les radioamateurs jouent un rôle dans toutes les situations d'urgence qu'elles soient liées à des catastrophes naturelles ou du fait des humains. Donner l'alerte, coordonner rapidement les secours requièrent des moyens de communication efficace et de bonne qualité. C'est dans ce créneau que les radioamateurs interviennent : localisation d'avions, recherche de balises, courses en mer (Route du Rhum), à l'écoute 24h/24h, ils rassurent les familles.

C'est aussi le travail avec les agents de l'Etat, par exemple pour assurer les transmissions de secours sur une base aérienne, la réception de personnalités telle la venue du président américain Barak Obama.

On a souvent des demandes de secours pour les médicaments lors de sinistres, cataclysmes, tremblements de terre. Il faut savoir qu'à l'étranger, les docteurs sont bien souvent radioamateurs. Les médicaments sont alors acheminés par les ambassades. Le matériel de transmission est souvent sous 12 volts, donc utilisable sur une batterie lors de coupure de réseaux.

Vous pouvez aussi servir...

À bientôt sur les ondes

Et nous terminons toujours par 88 pour une femme ou 73 pour un homme (ce qui signifie : toutes mes amitiés)

## Le radioamateur au cinéma...

« Si tous les gars du monde » film de Christian-Jaque (1956) est un thriller palpitant à la gloire des radioamateurs. Il a eu un

énorme succès à sa sortie, il raconte l'histoire d'un navire en pleine mer du nord dont l'équipage tombe malade mais un radioamateur veille.... (Distingué par plusieurs prix)

« Sergio et Sergeï » de 1991, film du réalisateur cubain Ernesto Daranas raconte l'amitié entre un radioamateur et un cosmonaute russe. (Sélectionné aux 91<sup>e</sup> Academy Awards)

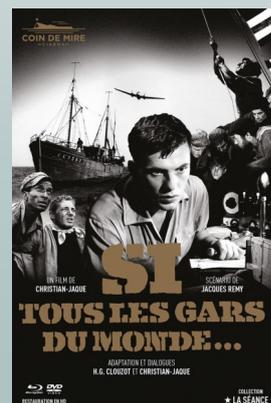
« Contact », réalisé par Robert Zemeckis en 1997 avec Jodie Foster dans le rôle d'une radio-astronome. (Plusieurs nominations et prix en 1998).

## ...Au musée :

Musée de la Radio au Château de Creully - 14480. Tél : 02 31 80 18 65.

Ouvert en juillet et août de 10h à 12h et de 15h à 18h. En dehors, prendre rendez-vous.

Le radio-club du musée ainsi que les radioamateurs du radio-club de Caen, réalisent des animations comme en 2019 où ils ont animé une station militaire avec des matériels d'époque.



## MAIRIE - INFOS

## Distributeur de pains



Madame Anita et Monsieur Germain FONTAINE, nos boulangers de « Au péché des Délices » ont été durement éprouvés lors de l'incendie de leur outil de travail le 17 octobre 2020.

Nous espérons les retrouver très bientôt à leurs postes après les réparations et la mise en route.

En attendant, la municipalité a décidé de mettre en place un distributeur de pains en location afin d'éviter la perte des clients qui serait néfaste à l'ensemble des commerçants. Ce distributeur sera approvisionné et géré par la boulangerie « Au Pain d'Autrefois » d'Isigny Sur Mer, qui a accepté cette activité afin d'aider son collègue et nous le remercions.

## Noël des seniors

Le contexte sanitaire oblige, le traditionnel repas des aînés a été annulé. Aussi, la municipalité a décidé d'offrir aux aînés de la commune à partir de 65 ans (dans l'année) un panier garni de produits directement achetés chez les commerçants cambais.

(Le panier est garni suivant s'il s'agit d'un couple ou d'une personne seule.)



## MAIRIE - INFORMATIONS

## Eclairage public



Les lampadaires de la commune n'éclaireront plus, sur l'ensemble du territoire communal, de 23h00 à 05h00 du matin sauf les nuits du 24 et 31 décembre.

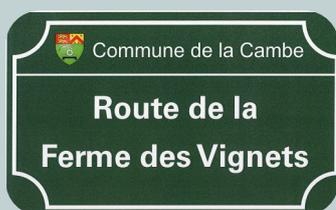
Cette décision a été prise lors du Conseil municipal du 17 novembre dernier et a fait l'objet d'une délibération et d'un arrêté municipal. Déjà initiée dans de nombreuses communes françaises et appliquée sur plusieurs secteurs de la commune, cette mesure écologique est aussi un moyen de réduire les dépenses de la commune.

Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne de l'éclairage public durant des heures où les rues de notre commune sont peu

fréquentées et que l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue. Lors du précédent mandat, nous avons déjà appliqué une telle procédure sur différentes rues (Les Vignets, la rue des écoles et la Vieille Place) sans conséquence néfaste au bien être des usagers. Les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes montrent que la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes ne sont pas impactés par ce dispositif. En règle générale, il n'y a pas de lien tangible entre les coupures d'électricité et les faits de délinquance avérés.

Aujourd'hui, la pollution lumineuse se révèle être néfaste sur les écosystèmes. L'extinction de nuit se justifie donc dans une démarche environnementale. L'éclairage public a un impact sur la biodiversité ainsi que sur le cycle naturel du sommeil chez l'homme et de plus, la réduction de la facture de consommation d'électricité, contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. Pour rappel : les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement.

## Dénomination des voies et numérotation des habitations



L'adresse : incontournable pour offrir aux citoyens un accès de qualité à un ensemble de services qui y sont liés, l'adresse est une donnée d'information essentielle permettant d'identifier avec précision la localisation des bâtiments, des habitations, des commerces, des sites remarquables. La normalisation de la dénomination des voies permet une connaissance affinée de la commune. Donnée restreinte à quelques-uns, l'adresse est devenue en peu d'années une donnée d'intérêt général, avec la généralisation des services de géolocalisation. Elle est utile aux citoyens, aux collectivités territoriales, aux acteurs économiques, aux services de secours, aux services à la personne comme l'accès à de

nouveaux services (très haut débit) et plus précisément à ces différentes tâches ; rapidité d'intervention des services d'urgence (pompiers, médecins, gendarmerie), rapidité d'accès sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre, visualisation de la zone d'intervention avant l'arrivée sur site (eau, accès...), efficacité de l'acheminement du courrier, des colis (la Poste estime à 300 millions le nombre de colis retournés faute d'une adresse correcte), impact du e-commerce sur le nombre de colis livrés, optimisation des services : collecte des déchets, services à la personne, déploiements des réseaux (Eau, télécoms, fibre...), navigation, généralisation de l'usage des GPS par les particuliers sur des terminaux multiples, services des impôts...etc.

## MAIRIE - INFORMATIONS

## Suite... Dénomination des voies et numérotation des habitations



L'adressage consiste à assigner des adresses permettant la localisation d'habitations ou de locaux. Il consiste le plus souvent à nommer des voies et à assigner des numéros aux bâtiments que la voie dessert. Une donnée utilisée au quotidien par les citoyens et par de (très) nombreux opérateurs publics et privés. L'adressage réalisé sous la responsabilité du Maire assisté du Conseil municipal, obéit à un certain nombre de règles.

Un travail d'adressage avait déjà été effectué sur la commune il y a quelques années : les rues du centre bourg et celles directement adjacentes avaient alors été baptisées et les habitations en partie numérotées. Dans la campagne, ce sont surtout des lieux-dits qui faisaient office d'adresse. L'arrivée prochaine de la fibre optique sur La Cambe a motivé la finalité de cette mise aux normes de l'adressage sur l'intégralité de la commune.

Lors du précédent mandat, un groupe de travail a été constitué afin de faire le point de l'existant sur le terrain et de dégrossir la manière d'affiner notre projet.

Il subsistait un point obscur et important dans ce projet : la géolocalisation. Une réunion avec le département nous a donné réponse à notre problème puisque le Conseil départemental met gracieusement à sa disposition un service chargé de nous aider à finaliser dans les meilleures conditions l'ensemble de notre étude.

Aujourd'hui, le conseil municipal a validé les dénominations des voies ainsi que le fournis-

seur des plaques et numéros, il nous reste donc à finaliser la numérotation des habitations sur un plan cadastral mis à disposition par le département à travers un logiciel sur lequel nous avons été formé en vidéo-conférence (Covid-19 oblige). Une fois les voies baptisées, ce sont les maisons d'habitations qui seront repérées par un numéro. En fonction de la voie, cette numérotation est composée de numéros pairs ou impairs, comme dans une rue ou un lotissement. Une numérotation métrique est préférée sur les routes de campagne.

Le travail est pratiquement terminé, nous allons procéder à une méticuleuse vérification et le faire valider par le service adressage du département du Calvados.

## Quel impact pour les habitants ?

Dans le courant du premier trimestre 2021, nous pensons être en mesure de mettre tout cela en place d'autant que le recensement prévu en début d'année 2021 a été repoussé à l'année prochaine. Le moment venu, nous vous informerons de votre nouvelle adresse, de manière à ce que vous communiquiez vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs (organismes publics et privés, banques, opérateurs, etc.). Les propriétaires bailleurs devront informer les locataires de ces nouvelles dispositions. Nous vous informerons en temps utile de toutes les démarches à accomplir et nous vous accompagnerons dans la réalisation. Une dernière précision ; il appartiendra à la commune d'installer les plaques indicatrices des rues, et nous vous laisserons le soin d'apposer les numéros qui vous seront délivrés.



## LES MÉDECINS



### De Göttingen à La Cambe : le parcours atypique d'une jeune allemande

Julia SCHMUCKER, née en 1981 à Bielefeld en Allemagne (Westphalie), débute ses études au Conservatoire de comédie de Munich pour

devenir comédienne dans les théâtres de Munich, Berlin, Kaiserslautern et Koblenz. En 2005, elle rejoint la faculté de médecine de Göttingen et ses stages hospitaliers l'ont conduite à La Pitié Salpêtrière à Paris et à Saint Pierre à la Réunion. En 2011, elle obtient un poste de médecine interne à l'hôpital de Bielefeld avant de s'installer comme médecin généraliste dans un pôle de santé à Bielefeld.

#### Pourquoi La Cambe, dans le Bessin ?

Mon conjoint est caennais, nous avons fait le tour de la région et avons apprécié particulièrement la beauté de la campagne avec la proximité de la mer. On a appris que le cabinet médical de La Cambe recherchait un médecin et c'est ainsi que j'ai été amenée à rencontrer le Dr Jean Pierre ONUFRYK.

#### En Allemagne, retrouve-t-on le problème des déserts médicaux ?

Oui, en milieu rural, le problème est le même qu'en France.

En arrivant sur La Cambe, qu'avez-vous le plus apprécié, la gastronomie, les plages, les champs, les animaux dans les champs, la vie à la campagne, ... ?

Je suis arrivée fin août pour scolariser ma fille de 6 ans. C'est la magnifique plage d'Omaha Beach qui m'a le plus impressionnée avec son histoire, sa qualité de sable et son étendue à marée basse. Je suis très sensible aussi à la beauté de la nature.

#### Comment avez-vous été accueillie par les gens ?

Les gens ont tous été très gentils et vraiment patients vis-à-vis des complexités administratives peu familières à ma pratique et de mes habitudes de prescriptions allemandes à traduire en français.

#### Comment ressentez-vous le poids de l'histoire avec l'Allemagne, la proximité du cimetière allemand et des plages du débarquement ?

Ici personne n'a fait le moindre commentaire sur ma nationalité allemande. Cela n'avait pas été le cas lorsque j'ai été invitée chez les grands parents d'une amie en Auvergne qui étaient restés marqués par la guerre. Je suis très touchée par ces lieux historiques. En Allemagne, à l'école, on parle beaucoup des camps de concentration et c'est lourd à porter pour les jeunes allemands.

#### Pourquoi vous êtes-vous orientée vers la médecine après le théâtre ?

Personne n'a vraiment compris mais j'ai été attirée par la médecine en faisant du théâtre avec un médecin et une infirmière. Je suis allée faire plusieurs stages à l'hôpital entre 2 représentations, j'ai commencé à lire des livres de médecine, j'ai trouvé cela très intéressant et je me suis inscrite à la faculté de médecine de Göttingen. Et j'ai vraiment beaucoup apprécié la vie étudiante à Göttingen et je n'ai jamais regretté. J'apprécie la diversité des rencontres.



Le docteur Claire COMMELIN a déménagé son cabinet médical. Elle exerce depuis le 7 septembre 2020 au 34 Rue Principale à La Cambe (entre l'épicerie et la boulangerie). Le cabinet est ouvert tous les jours sur rendez-vous sauf le jeudi et certains samedis.



: 02 58 23 03 30

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS



François MARTIN



Roland THÉRÈZE



Yann CREVEL

En ces périodes difficiles, il est bon de rappeler que les commerçants et artisans sont l'âme de nos communes. À La Cambe, nous avons la chance d'avoir sur notre territoire communal une bonne représentation de services et produits en tous genres. Nos commerçants et artisans ont du talent, un savoir-faire, ils favorisent le lien social, ce sont des acteurs essentiels de l'économie locale et de l'animation de notre village.



Germain FONTAINE



Barbara PARIS



Sylvie TOQUET



Corinne PERROT



Emilie MONNIER



Sarah SOPHIE

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS



Les ciseaux d'Émilie



TRAVERS motoculture



COOK Michaël



La Cambe Matériaux



Anthony PARÉ

Un village où s'égrènent  
commerces et artisanat est un  
village vivant qui donne envie  
de s'y arrêter.  
*« Privilégions le commerce  
et  
l'artisanat local ! »*



Yves LEMETAYER



Julien LEROSIER



Jean-Baptiste COUSSOT



Daniel GOMES



Jérôme SEGOUIN



Christian DERMILLY

## Bienvenue aux nouveaux commerçants, artisans.

**Yves LEMETAYER**  
« EFFI PAC »

Au bas du bourg, 44 Route Principale, un nouveau magasin a ouvert le 1<sup>er</sup> août 2020. Yves Lemetayer, 37 ans, habitant Longueville propose toute une gamme de pompes à chaleur.

En couple avec 2 enfants, ce jeune technicien travaille depuis 17 ans dans le

métier dont 8 ans dans l'entreprise familiale.

« En ce moment l'Etat aide les particuliers à s'équiper par des moyens de chauffage plus respectueux de l'environnement tels que les P.A.C., pompes à chaleur : Air/Eau, Air/Air, et ballon thermodynamique. Une pompe à chaleur est une machine thermodynamique, permettant de produire de la chaleur dans un milieu (source chaude) en la prélevant dans un autre milieu (source froide), sur le même principe qu'un réfrigérateur.

Au niveau de l'économie, c'est le top et contribuer à faire des économies aux clients c'est motivant. Ces économies peuvent monter jusqu'à 70% de la facture énergétique. Je m'occupe de monter le dossier des aides tels que les CEE (Certificat Economies d'Énergie), les aides

Maprimerenov, ces aides peuvent monter jusqu'à plus de 50% de l'investissement final.

Je travaille en partenariat avec une marque française et je peux en proposer d'autres. La pompe à chaleur Air/Eau est destinée à des systèmes équipés d'un circuit hydraulique, la pompe à chaleur Air/Air pour des systèmes avec radiateurs électriques.

Une formation en début d'année prochaine me permettra de récupérer mes qualifications pour assurer également le montage de solaire. Je suis agréé QualiPAC RGE (professionnel qualifié pour installer les pompes à chaleur) et suis en partenariat avec un organisme de financement si cela est nécessaire. Mon métier recouvre, les conseils (étude, simulation avec aides), la vente, la visite technique du matériel, l'assistance à la livraison, la pose du matériel, la mise en route avec la station technique agréée de la marque, le suivi et les services.

Je crois beaucoup en ce produit, c'est gratifiant de savoir qu'une pompe à chaleur a un impact environnemental positif car si elle consomme de l'électricité, grâce à l'énergie gratuite de l'air extérieur, ses émissions de CO2 sont inférieures à celles d'un chauffage classique. J'en ai posé une Air/Air dans le magasin, elle peut chauffer, rafraîchir, et déshumidifier »

Bienvenue et bon vent à cette nouvelle offre de produits sur notre commune.

**EFFI PAC (EFFicacité Pompe A Chaleur).**  
**06 81 11 74 33**

**Sara SOPHIE** « De mèche avec Sara »

Au 18 rue Principale Sara Sophie a repris le magasin de coiffure depuis le 17 décembre 2019. Sara 47 ans, habite Osmanville et possède une solide expérience de 30 ans dans le métier.

« J'ai toujours voulu travailler dans la coiffure, c'est une passion, j'aime mon travail. Après une formation de CAP puis Brevet de coiffure je travaille 7 ans à Isigny puis 23 ans à Grandcamp-Maisy.

Je propose plusieurs services, j'aime spécialement travailler les effets mèches en particulier les gris polaires, c'est tendance, notamment pour les jeunes. Pour les hommes, le dégradé américain a beaucoup de succès entre autres pour les jeunes, parfois les enfants...

En période de fêtes j'élargis mes horaires (8h-20h) car je tiens à ne pas faire attendre les clients. Je propose des épilations pour les clients qui le désirent sur RV. Je présente à la vente des produits (shampoings, soins...) et des accessoires variés.

Mon mari m'a beaucoup aidée à la réfection du magasin, tout l'intérieur a été repensé ainsi que le haut, réservé au rangement, cuisine, toilettes. »

Installée depuis peu Sara ne se refuse pas d'avoir des projets en tête. « Je pense proposer d'autres services plus tard, peut-être une esthéticienne, à voir.

J'ai une stagiaire, actuellement en école de coiffure à Caen, qui vient au salon quelques semaines pendant ses vacances scolaires depuis 2020 et c'est très bien.

La coiffure c'est ma passion, j'aime énormément mon métier. »

Tous nos vœux de réussite à « De mèche avec Sara » **02 31 21 08 16**

## Bienvenue aux nouveaux commerçants, artisans.

### Jonathann et Mélanie TRAVERS « Travers motoculture »

Depuis janvier 2020, l'entreprise Travers Motoculture a ouvert ses portes au 3 rue Neuve à La Cambe, dans la zone artisanale, tout près du lieu où elle était avant. Aux commandes, Jonathann Travers (qui avait repris l'entreprise de M et Mme Dadure en 2015) et son épouse Mélanie. Ils habitent Colombières et ont 2 garçons de 11 et 6 ans.

C'est donc une jeune équipe qui vous reçoit au magasin : Jonathann, 37 ans, Mélanie 33 ans, Fabien, salarié 20 ans et Cyril, jeune apprenti.

Jonathann possède une formation de mécanicien en Parcs et Jardins (1 an en cycles et 2 ans Parcs et Jardins). C'est un professionnel accompli avec 22 ans de métier depuis ses débuts en apprentissage chez M. Callenge, Jonathann admet : « Je me sens plus mécanicien que vendeur mais c'est un tout, ce métier est vraiment une passion pour moi. Je m'occupe de la mécanique, réparations, entretien du matériel : vélos, tondeuses, quads, microtracteurs etc. et bien sûr de la vente et du service après-vente. Mon rayon d'action est

principalement le local, la côte jusqu'à port-en-Bessin, Ste Honorine des Pertes etc. et un peu la Manche. C'est un travail surtout saisonnier, l'automne avec le travail du bois (tronçonneuses..) le printemps avec la tonte (tondeuses et de plus en plus de robots). Le confinement a joué sur les livraisons du matériel mais maintenant c'est reparti. Et bien sûr la vente des cycles et les accessoires pour cycles et motoculture ».

Mélanie, possède un bac secrétariat, elle assure la comptabilité, l'accueil téléphonique et l'accueil magasin. « Je ne me verrai pas faire autre chose, j'adore mon métier, on n'a pas eu peur de travailler ensemble, 5 ans déjà, et c'est très bien sinon je ne le verrai jamais ! »

Nous souhaitons le meilleur à cette jeune équipe d'artisans !

**Travers Motoculture**  
02 31 22 99 97



### Barbara PARIS « LIBRE SERVICE » à la Ferme des P'tites Normandes.

Un nouveau service est proposé au magasin de la ferme des P'tites Normandes, route de Grandcamp-Maisy, à la Cambe. C'est un **LIBRE-SERVICE**, basé sur la confiance, ouvert tous les **mercredis de 14h à 19h**.

« Les clients choisissent les produits dans la vitrine, en calculent le montant, notent les informations sur la feuille à disposition, paient en espèces ou par chèques dans la boîte de confiance

prévue à cet effet et... ferment bien la porte de la vitrine ! »

Les produits laitiers couvrent une large gamme. Ce système innovant et cadré, est basé sur la responsabilisation des acteurs et une relation de confiance entre producteur et consommateurs et, précise Barbara, cela facilite encore l'accès aux produits fermiers en circuits courts. Bien sûr le magasin reste ouvert le vendredi de 16h à 19h et le samedi matin de 10h à 12h30 avec vendeuse.»

Bienvenue à cette offre innovante sur notre commune.

**Ferme des P'tites Normandes 06 78 04 47 86**



Dans les prochains P'tit Cambais, une page sera consacrée aux portraits de commerçants et d'artisans de la commune.

# HÉBERGEMENTS

## Chambres d'Hôtes



« Ferme de Savigny »  
D113 Savigny  
14230 LA CAMBE  
Tél : 02 31 22 12 33  
Site : [www.ferme-de-savigny.fr](http://www.ferme-de-savigny.fr)



« Spirit of 1944 »  
Le Lieu Besnard - 14230 LA CAMBE  
Tél : 02 31 51 07 52  
Site : <http://www.spiritof1944.fr>



« Les Tisserands »  
6 Rue de Thoville  
14230 LA CAMBE  
Tél : 02 31 22 27 30



Gîte de Me Régine LEDEVIN  
« Ferme de Savigny »  
D113 Savigny - 14230 LA CAMBE  
Tél : 02 31 22 12 33  
Site : [www.ferme-de-savigny.fr](http://www.ferme-de-savigny.fr)



Gîte « Ferme du Longpré »  
Le Bouillon - 14230 LA CAMBE  
Tél : 06 65 41 12 81  
Mail : [sleneu.leneveu5@gmail.com](mailto:sleneu.leneveu5@gmail.com)



Gîte de M. et Me CHÂTEL  
La Vallée - 14230 LA CAMBE  
Tél : 02 31 22 71 90



Gîte de M. et Me DESPREZ Philippe  
Rue des Vignets - 14230 LA CAMBE  
Tél : 02 31 22 74 02



Gîte de Me Stéphanie TOQUET  
Le Carrefour-Got 14230 LA CAMBE  
Tél : 02 31 21 39 15 ou 06 87 24 16 45  
Mail : [stephanie.robillard0939@orange.fr](mailto:stephanie.robillard0939@orange.fr)



Gîte de Me Stéphanie TOQUET  
Le Lieu Normand  
14230 LA CAMBE

## Camping



Camping des Pommiers  
Joëlle LAPERRUQUE  
Les Vignets  
14230 LA CAMBE  
Tél : 02 31 22 74 92  
Site : [www.campingdespommiers.com](http://www.campingdespommiers.com)

## Gîtes



Gîte de Me Audrey EGETER  
« La Grenouille »  
Le Marais - 14230 LA CAMBE  
aiTél : 06 48 34 73 94  
Mail : [locationdevacance2018@gmail.com](mailto:locationdevacance2018@gmail.com)



Gîte de M. Jean-Louis LE CANU  
Le Lieu Besnard - 14230 LA CAMBE  
Tél : 02 31 22 72 84



Gîte de Me Myriam LEGRAIN  
La Vieille Place  
14230 - LA CAMBE  
Tél : 02 31 78 63 56



Gîte de Delphine NEXON  
L'Ptit Bonheur  
La Vieille Place - LA CAMBE  
Tél : 06 85 27 11 45



Gîte M et Me Alain MARIE  
Carrefour Got  
14230 LA CAMBE  
Tél : 02 14 08 66 11



Gîte « Hier et aujourd'hui »  
14 Rue Principale - 14230 LA CAMBE  
Tél : 06 48 31 38 50

## ADRESSES &amp; NUMÉROS UTILES

**MAIRIE**

Le lundi et mercredi

9h00-12h00 et de 14h00-16h30

Et le mardi, jeudi et vendredi 9h00-12h00

Tél : 02 31 22 71 86 fax : 02 31 51 84 42

mail : [mairie-lacambe@wanadoo.fr](mailto:mairie-lacambe@wanadoo.fr)**Permanence de Monsieur le maire***En semaine 9h00-12h00 sur rendez-vous**Le samedi 11h00-12h00 sur rendez-vous***SERVICE MEDICAUX****MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Dr ONUFRYK Jean-Pierre

Dr SCHMUCKER Julia 02 31 22 71 10

5 Rue des Vignets – 14230 LA CAMBE

Dr COMMELIN Claire 02 58 23 03 30

34 Rue Principale - 14230 LA CAMBE

**PHARMACIE**

Me PERROT Corinne 02 31 22 72 79

37 Rue Principale - 14230 La Cambe

**INFIRMIERS**

Cabinet d' Isigny sur mer 02 31 22 09 14

Cabinet Grandcamp-Maisy 02 31 22 67 70

**SERVICE ADMINISTRATIF**

Sous-Préfecture 02 31 51 40 50

Isigny Omaha Intercom 02 31 21 42 27

Trésor Public Isigny s/mer 02 31 22 03 46

École Élémentaire 02 31 22 72 82

École Maternelle 02 31 22 79 16

Enedis 09 72 67 50 14

SAUR 02 14 37 40 00

CPAM 36 46

CAF 08 10 25 14 10

Pôle Emploi 39 49

Impôt de Bayeux 02 31 51 44 40

ADMR Trévières 02 31 22 47 61

SIAD Isigny S/Mer 02 3121 57 74

Presbytère Isigny S/Mer 02 31 22 04 10

AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

LA POSTE

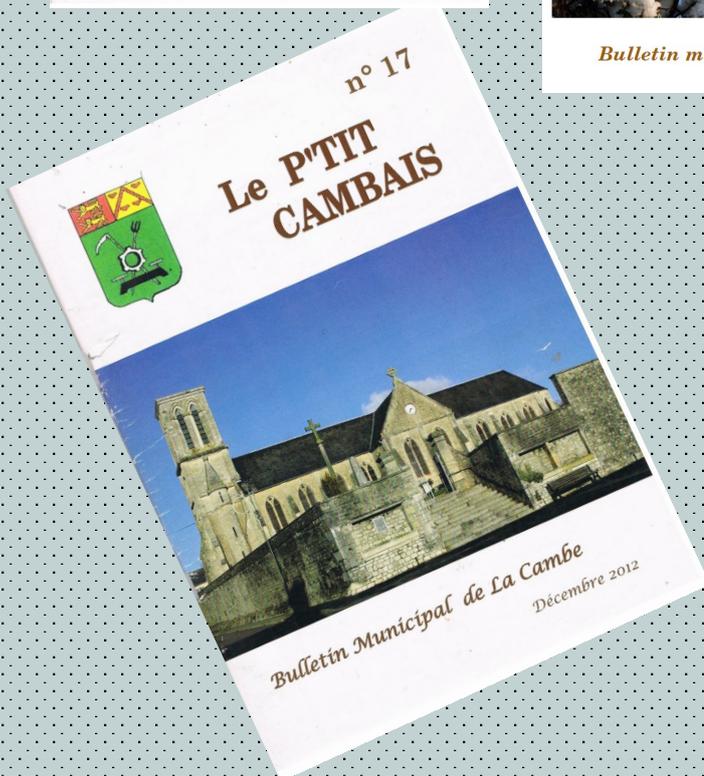
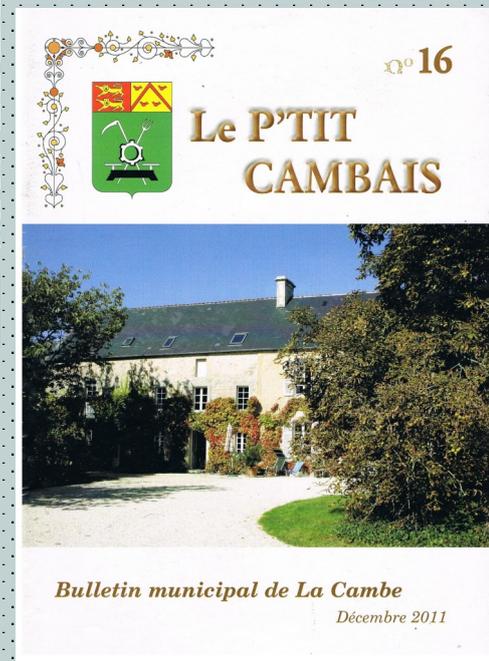
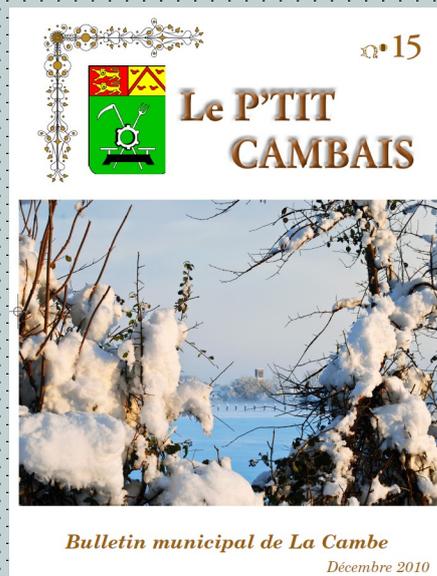
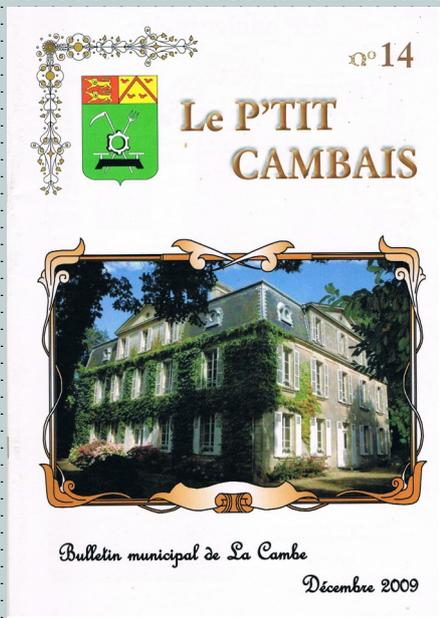
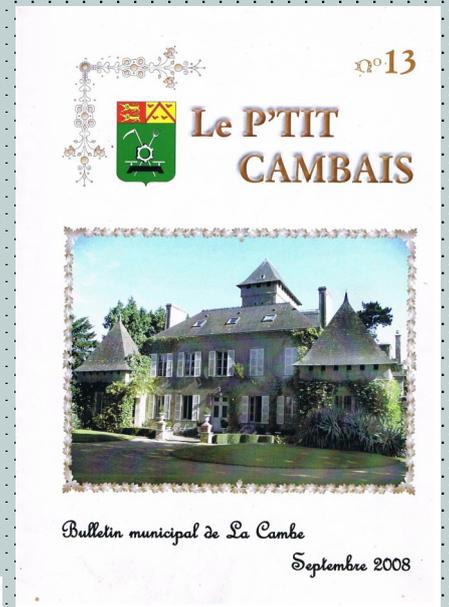
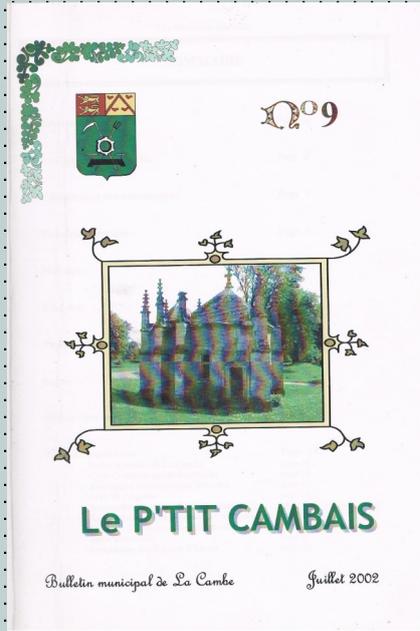
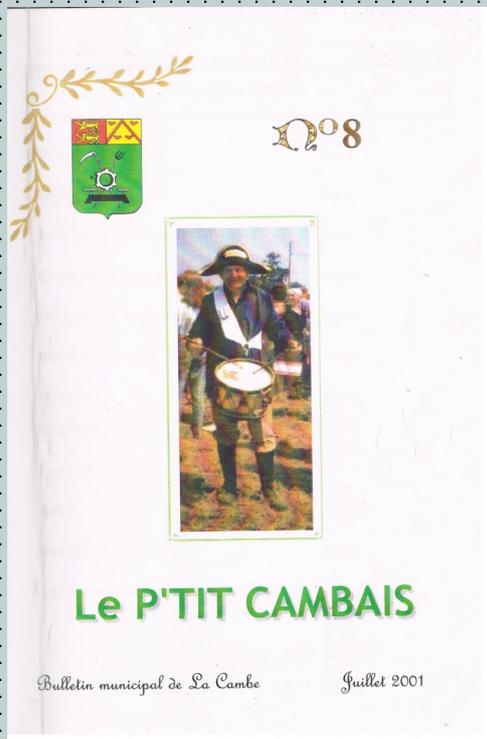
Lundi et mercredi  
9h00-12h00 et 14h00-16h30Mardi, jeudi et vendredi  
9h00-12h00

Tél : 02.31.10.06.45

**Prestations financières**Retraits d'espèces d'un CCP ou compte  
épargne

Retraits et règlements par CB

**Services postaux**Vente de timbres, d'emballages colissimo,  
d'enveloppes prêt-à-poster,  
affranchissements de lettres, de lettres  
recommandées, de colis. Contrat  
réexpédition du courrier, remises de  
lettres et de colis en instance.



37<sup>e</sup> Édition du P'tit Cambais.

Bulletin municipal de  
La Cambe

